

AGIR POUR EN FINIR AVEC L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS À L'ÉGARD DES ENFANTS

 End Violence
Against Children

unicef 
for every child





Publié par l'UNICEF, Section de la protection de l'enfance, Division des programmes,
3 United Nations Plaza, New York, NY 10017, États-Unis. E-mail : childprotection@unicef.org.
Site Web : www.unicef.org © Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), décembre 2020.

La reproduction de tout ou partie de la présente publication est sujette à autorisation.
Celle-ci est gratuite pour les organisations éducatives ou à but non lucratif. Pour en savoir plus
sur les droits d'utilisation de nos publications, veuillez contacter nyhqdoc.permit@unicef.org

Photo de couverture : © UNICEF/UNI303881/Zaidi

Conception graphique et mise en page : Big Yellow Taxi, Inc.

Pour citer ce document : Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Agir pour en finir avec
l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants, UNICEF, New York, 2020.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds pour l'élimination de la violence.
Néanmoins, les opinions, résultats, conclusions et recommandations qui y sont formulés ne
reflètent pas nécessairement le point de vue du Fonds pour l'élimination de la violence.



Accédez aux sections en cliquant sur les barres correspondantes.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	3	6. Prestation de services	22
2. Un problème mondial.....	5	7. Changement social et comportemental	28
3. Mettre à profit les données probantes .	11	8. Lacunes et difficultés rencontrées	33
4. Théorie du changement	13	Notes de fin	35
5. Création d'environnements nationaux favorables.....	15		

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été commandé par l'UNICEF pour appuyer les travaux menés par la Section de la protection de l'enfance (Division des programmes) au siège de l'UNICEF, à New York. Nous remercions tout particulièrement Rocio Aznar Daban, spécialiste de la protection de l'enfance, et Stephen Blight, conseiller principal pour la protection de l'enfance, pour leur aide et leurs conseils avisés, leur patience et leur rôle dans la coordination des consultations tout au long de ce projet.

L'auteure principale de ce rapport est Lorraine Radford, professeure émérite en politique sociale et sciences du travail social à l'université du Central Lancashire (Royaume-Uni).

L'UNICEF tient à souligner le soutien financier dont ce programme a pu bénéficier grâce au Fonds pour l'élimination de la violence. Celui-ci apporte son appui financier aux programmes qui mettent en œuvre des solutions concrètes et innovantes pour protéger les enfants contre l'exploitation et les abus en ligne.

Les commentaires et les conseils formulés par un certain nombre de chercheurs et praticiens spécialistes du secteur nous ont également été d'une aide précieuse. Nous adressons notamment nos remerciements aux personnes suivantes :

Greta Massetti, Directrice de la Division Prévention et épidémiologie de terrain, Centre pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis ; Berit Kieselbach, agent technique pour la prévention de la violence, Organisation mondiale de la Santé ; Dina Deligiorgis, Spécialiste des politiques, Mettre fin à la violence à l'égard des femmes, ONU-Femmes ; Upala Devi, Conseillère principale pour la lutte contre la violence liée au genre, UNFPA ; Chrissy Hart, Conseillère principale, Together for Girls ; Anna Giudice, Spécialiste de la prévention du crime et de la justice pénale, ONUDC ; Wendy O'Brien, juriste spécialiste de la violence envers les enfants, ONUDC ; Gabriele Aiello, expert associé, ONUDC ; Hanna Tiefengraber, experte associée, ONUDC ; Catherine Maternowska, Responsable « Données, preuves et

apprentissage », End Violence Lab, Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants ; Manus De Barra, agent de la protection de l'enfance, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants ; Helena Duch, Responsable du sous-programme « Solutions », Fondation Oak ; Marie-Laure Lemineur, Directrice générale adjointe pour les programmes, ECPAT ; Alessandra Guedes, Responsable de la recherche sur les questions de genre et de développement, Centre de recherche de l'UNICEF ; Lauren Rumble, Conseillère principale pour l'égalité des genres, UNICEF ; Andrew Brooks, Conseiller régional pour la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale ; Kendra Gregson, Conseillère régionale pour la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; Rachel Harvey, Conseillère régionale pour la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique ; Aaron Greenberg, Conseiller régional pour la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale ; Jean-François Basse, Conseiller régional pour la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et australe ; Denise Ulwor, Spécialiste de la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale ; Esther Ruiz, Spécialiste de la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; Mona Aika, Spécialiste de la protection de l'enfance, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Est et australe ; Anjan Bose, Spécialiste de la protection de l'enfance, Siège de l'UNICEF à New York ; Catherine Poulton, Responsable de la lutte contre la violence liée au genre dans les situations d'urgence, Siège de l'UNICEF à New York ; et Christine Heckman, Équipe d'intervention rapide, spécialiste de la gestion de l'information, Siège de l'UNICEF à New York.

Nous tenons enfin à remercier les pairs anonymes ayant examiné ce rapport pour les précieux conseils qu'ils nous ont transmis.

1

INTRODUCTION

L'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants constituent une violation des droits fondamentaux, mais aussi un problème de santé publique aux répercussions importantes sur le développement au niveau mondial¹. Une prise de conscience a eu lieu concernant la nature et l'ampleur du problème, et des efforts considérables sont aujourd'hui déployés pour prévenir toutes les formes de violence à l'égard des enfants. Parmi les avancées majeures, citons notamment l'avènement d'un accord international sur les cibles à atteindre, dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD), pour mettre fin à la violence à l'égard des enfants d'ici à 2030, la mise en place d'INSPIRE, un kit interorganisations reposant sur sept stratégies de prévention fondées sur des données probantes², ainsi que l'établissement du Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants. L'Alliance mondiale WePROTECT a quant à elle été créée en vue de lutter contre l'utilisation malveillante des technologies de l'information et des communications aux fins de l'exploitation sexuelle des enfants, un fléau prenant rapidement de l'ampleur. Le modèle d'intervention nationale qu'elle a élaboré permet d'orienter la riposte des pays. De plus en plus, les actions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des enfants sont liées et se renforcent mutuellement, comme le prévoit le cadre RESPECT³. La fondation Oak a récemment financé d'importants travaux sur la prévention des abus sexuels sur les enfants⁴, et un nouvel indice essentiel a été élaboré pour mesurer l'exhaustivité des interventions mises en œuvre au niveau national⁵.

Guidé par la Convention relative aux droits de l'enfant, l'UNICEF collabore avec des partenaires du monde entier pour prévenir et combattre la violence contre les filles, les garçons et les jeunes, y compris les adolescents, dans tous les contextes et sous toutes les formes, avec l'objectif d'aider les gouvernements à atteindre l'ODD 16.2 d'ici à 2030. Dans les pays de programme, l'UNICEF contribue de manière déterminante à la coordination des services multisectoriels au niveau national, au renforcement des systèmes

et services nationaux de protection de l'enfance, et au déploiement à grande échelle de programmes de prévention de la violence, tels que les programmes de soutien aux parents au sein des communautés, les programmes de prévention en milieu scolaire et les stratégies visant à faire évoluer les normes sociales. En 2019, l'UNICEF a intensifié ses efforts pour mettre en place à grande échelle des interventions de prévention de la violence fondées sur des données probantes et institutionnaliser les services de prise en charge des enfants victimes de violence dans 141 pays, permettant ainsi à 2,7 millions d'enfants de bénéficier de services de santé, d'action sociale ou de justice et d'application de la loi.

Les stratégies globales visant à éliminer la violence à l'égard des enfants doivent s'attaquer à toutes les formes de violence, qu'il s'agisse de maltraitance physique ou psychologique, d'abus sexuels ou de négligence. Il est toutefois nécessaire de prévoir une action coordonnée portant spécifiquement sur l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants. Dans de nombreux pays du monde, les abus sexuels sur les enfants sont encore un sujet tabou et stigmatisant que l'on cherche à passer sous silence. Le problème de l'exploitation et des abus sexuels à l'égard des enfants est associé à des causes, à des risques et à des facteurs de protection qui lui sont propres. La recherche et les politiques concernant la maltraitance des enfants sont principalement axées sur les personnes s'occupant d'enfants et les familles. Or, si une grande partie de ces délits et crimes ont effectivement lieu dans le cadre du foyer, on constate que les auteurs d'actes d'exploitation et d'abus sexuels ainsi que les contextes dans lesquels ils commettent ces actes sont extrêmement variés, et ce phénomène est encore plus marqué en ce qui concerne l'exploitation et les abus sexuels en ligne. Bien que d'autres stratégies de prévention de la violence tiennent compte du problème des abus sexuels sur les enfants, il existe des lacunes considérables sur le plan des connaissances et de la pratique s'agissant de la protection des jeunes enfants, des garçons

et des enfants intersexes ou se considérant comme non binaires. Une proportion significative des abus sexuels sur les enfants et les adolescents sont commis par leurs pairs. Pourtant, les interventions ont jusqu'ici été principalement conçues pour cibler les adultes commettant ces actes. Les stratégies visant à prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants nécessitent des données probantes pour répondre aux besoins des enfants en matière de développement et de sauvegarde, qu'ils soient victimes ou auteurs. Cela suppose de reconnaître qu'un enfant peut à la fois subir et infliger des maltraitances.

Ces vingt dernières années ont vu le développement rapide des technologies numériques à l'échelle mondiale ainsi qu'une généralisation de leur utilisation, avec pour conséquence l'émergence de nouvelles formes de préjudices en ligne, mais également une aggravation de la maltraitance des enfants hors ligne, comme les abus sexuels à l'égard des très jeunes enfants. Le pédopiégage en ligne à des fins d'exploitation et d'abus sexuels, la diffusion en direct sur Internet d'abus sexuels commis sur des enfants ainsi que la distribution de contenus représentant de tels actes ont augmenté de manière significative. Tant sur le Web surfacique que sur le Web profond, la quantité de contenus pédopornographiques en circulation atteint de nouveaux sommets et se compte désormais en millions d'images⁶.

Il existe un risque que les interventions ciblant spécialement les abus sexuels commis sur des enfants en ligne soient conçues séparément des stratégies qui ont fait leurs preuves en matière de lutte contre les abus sexuels commis sur des enfants hors ligne, dans le monde physique. Bien que la technologie ne soit pas à l'origine de l'exploitation et des abus sexuels en ligne touchant les enfants, elle contribue à faciliter et à favoriser ces pratiques à une échelle plus large qu'auparavant. Les contenus pédopornographiques constituent la preuve d'abus sexuels commis sur des enfants hors ligne, le plus souvent par une personne de leur entourage proche. En raison du caractère très particulier que présentent l'exploitation et les abus sexuels en ligne touchant les enfants, une collaboration étroite avec le secteur de la technologie s'impose, de même qu'une coopération transnationale entre les

services d'application de la loi. Il convient également d'acquérir une perspective plus approfondie et plus nuancée sur la manière dont les enfants et leur famille utilisent les plateformes numériques et sur leurs expériences en ligne. On a cependant tout intérêt à examiner l'exploitation sexuelle en ligne en tant qu'élément appartenant à un contexte plus large hors ligne, et non comme un nouveau comportement résultant uniquement de l'ère numérique.

Le présent rapport vise à aborder ces questions en actualisant deux anciennes publications de l'UNICEF⁷ sur la base d'un examen récent des données probantes concernant i) ce que l'on sait sur l'étendue, la nature et les conséquences de l'exploitation et des abus sexuels à l'égard des enfants dans différents contextes, et ii) les interventions et stratégies permettant de prévenir et de combattre efficacement ces délits et crimes.

Récemment, une analyse comparative des interventions nationales mises en œuvre dans 40 pays a montré, de manière encourageante, que la lutte contre les abus sexuels commis sur les enfants constitue une priorité dans de nombreux pays, et que des progrès sont possibles même lorsque les ressources sont limitées⁵. Les résultats du présent examen visent à orienter les futurs travaux engagés par l'UNICEF, les organisations partenaires, les chercheurs, les praticiens et les responsables politiques pour prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants, en tenant compte des avancées prometteuses qui ont été réalisées, et en complétant l'action des autres programmes en cours, comme INSPIRE² et RESPECT³.

Destiné aux responsables politiques et aux partenaires, ce bref rapport s'appuie sur ces efforts et les principales conclusions d'une étude documentaire commandée par l'UNICEF pour proposer un cadre d'action visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants⁸.

La lutte contre la violence sexuelle représente un défi de taille face auquel il faudra agir de manière éclairée et déterminée. L'UNICEF s'engage à œuvrer sans relâche contre cette menace et à soutenir les interventions en faveur des victimes d'actes néfastes.

2

UN PROBLÈME MONDIAL

Par « violence sexuelle à l'égard d'enfants » ou « exploitation et abus sexuels à l'égard d'enfants », on entend un ensemble d'actes de maltraitance divers, dont les enfants peuvent être victimes dans différents contextes et au sein de différentes relations. Cela concerne notamment les enfants subissant des abus sexuels de la part d'un membre de leur famille ou d'une personne qui s'occupe d'eux à la maison ; les enfants violés par un partenaire intime ; les enfants tenus de se prostituer en échange de nourriture, d'argent ou de services, car ils y sont forcés ou n'ont pas d'autre choix ; les enfants agressés sexuellement sur le chemin de l'école ou dans les établissements scolaires par un adulte, une bande ou un camarade vivant dans leur communauté ; les enfants victimes d'abus sexuels de la part d'un adulte ayant un rapport de confiance ou d'autorité avec eux (responsable religieux, officier de police, aidant professionnel, entraîneur sportif, etc.) ; les enfants victimes de pédopédagogie ou d'exploitation sexuelle en ligne de la part d'un adulte ou d'un pair plus âgé ; les enfants victimes de la traite transfrontalière ou à l'intérieur de leur pays, parfois organisée par des réseaux de pédophiles, à des fins d'exploitation sexuelle, et les enfants violés par

des combattants ou des soldats du maintien de la paix en situation de guerre, de déplacement ou de catastrophe.

Les enfants et les adolescents touchés ne reconnaissent pas toujours qu'ils sont victimes de violence ou d'abus sexuels. Bien que les enfants soient particulièrement vulnérables lorsqu'ils vivent dans des régions du monde à faible revenu, dans des conditions d'insécurité ou de conflit armé ou lorsqu'ils sont séparés de leur famille⁴, il convient de noter que tous les enfants sont exposés à des risques d'exploitation et d'abus sexuels.

La qualité des données mondiales portant sur les violences subies par les enfants s'est améliorée au cours des dernières années, et plusieurs études solides utilisant des définitions et des mesures similaires sont désormais disponibles. Celles-ci montrent que les violences physiques, émotionnelles et sexuelles commises sur les enfants sont extrêmement répandues. Les connaissances ont fortement progressé grâce à des enquêtes nationales visant à interroger directement les enfants et les adolescents sur leurs propres expériences de la violence et de la maltraitance, et ce, en toute sécurité et dans le respect des principes d'éthique et de confidentialité.

PRÉVALENCE DES ABUS SEXUELS SUR LES ENFANTS

Un examen portant sur 217 études⁹ a conclu qu'à l'échelle mondiale, un enfant sur huit (12,7 %) était victime d'abus sexuels avant l'âge de 18 ans.

L'UNICEF estime que chez les filles âgées de 15 à 19 ans, une sur 20 (environ 13 millions) a subi des relations sexuelles forcées au cours de sa vie¹⁰.

Les abus sexuels sur les enfants comportent une dimension de genre : environ 90 % des auteurs sont de sexe masculin, et les taux de victimisation sont généralement deux à trois fois plus élevés chez les filles que chez des garçons. On constate que, dans certains contextes et milieux organisationnels, la victimisation des garçons est plus élevée que celle des filles.

Bien que les taux de cas signalés varient à l'intérieur d'un même pays et d'un pays à l'autre, les abus sexuels sur les enfants sont courants dans les pays riches comme dans les pays à plus faible revenu.

Les données fiables sur les taux de prévalence des abus en ligne et de l'exploitation sexuelle sont limitées et doivent être renforcées. On observe néanmoins que les taux de victimisation les plus élevés concernent les adolescentes (12,9 % des filles âgées de 14 à 17 ans aux États-Unis et 15 % des filles âgées de 12 à 15 ans en Espagne)¹¹.

Des enquêtes consistant à interroger des hommes au niveau communautaire sur leur utilisation de contenus pédopornographiques en ligne et leur comportement sexuel à l'égard des enfants ont été analysées¹². Les résultats révèlent que, dans le cadre d'études réalisées en Allemagne, en Finlande et en Suède, 10 à 20 % des adultes avaient eu des conversations à caractère sexuel avec des enfants sur Internet au cours de l'année écoulée.

Un homme sur vingt admettait avoir manifesté sur Internet un comportement à caractère sexuel envers des enfants dont ils savaient qu'ils avaient moins de 12 ans.

L'ampleur et la complexité du problème posé par l'exploitation et les abus sexuels en ligne touchant les enfants s'accroissent, de même que les risques qui y sont associés¹³ : la technologie favorise l'émergence de nouvelles formes de maltraitements des enfants, comme la diffusion en direct d'agressions sexuelles commises sur des enfants et les actes d'extorsion sexuelle visant les enfants, souvent pour les contraindre à participer à la production de contenus pédopornographiques sous la menace.

LES ABUS SEXUELS SUR LES ENFANTS COMPORTENT UNE DIMENSION DE GENRE.

Bien qu'il soit important de prendre conscience du fait que les femmes commettent elles aussi des actes d'exploitation et des abus sexuels à l'égard d'enfants et d'adolescents, la majorité des auteurs (environ 90 % d'après la plupart des études réalisées) sont de sexe masculin¹⁴. Les taux de filles déclarant avoir été victimes d'exploitation et d'abus sexuels sont généralement deux à trois fois plus élevés que ceux des garçons¹⁵, sauf dans certains pays¹⁶ et cadres organisationnels¹⁷, par exemple les structures d'accueil non mixtes, où les taux sont plus élevés pour les garçons que pour les filles. Les victimes de la pédopornographie en ligne sont en majorité des filles¹⁸.

ASPECTS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT. Les expériences de la victimisation et leurs conséquences varient au cours de la vie, pour les filles comme pour les garçons⁴. Les jeunes enfants sont plus susceptibles de subir des abus sexuels de la part d'un membre de leur famille ou d'une personne chargée de s'occuper d'eux. Les enfants plus âgés et les adolescents passent davantage de temps hors de leur cercle familial ou de leur environnement domestique et risquent d'être en contact avec un plus large éventail d'auteurs de maltraitements (en plus des risques auxquels ils sont exposés au sein de leur famille), qu'il s'agisse d'adultes ayant un rapport de confiance ou d'autorité avec eux, de camarades, d'employeurs, de voisins ou de partenaires intimes¹⁹. Les taux de violences sexuelles signalées par les victimes augmentent avec l'âge des enfants et atteignent les niveaux les plus élevés chez les adolescentes de 17 ans et les jeunes femmes de 18 à 24 ans²⁰. En vue de mettre en œuvre des stratégies de prévention et d'intervention efficaces,

il est important de tenir compte des différences liées au genre et au développement qui influent sur les risques contextuels, organisationnels et relationnels pouvant mener les enfants et les adolescents à être victimes d'exploitation et d'abus sexuels.

L'AUTEUR DES MALTRAITEMENTS EST LE PLUS SOUVENT UNE PERSONNE CONNUE.

Partout dans le monde, les enfants et les adolescents ont plus de risques de subir des abus sexuels de la part de quelqu'un qu'ils connaissent, généralement un petit ami, un adulte ou un enfant plus âgé faisant partie de la famille, un ami de la famille ou un adulte ayant un rapport de confiance ou d'autorité avec eux²¹. Les lieux les plus fréquemment mentionnés dans les déclarations portant sur des agressions sexuelles et des viols d'enfants sont le domicile de la victime et celui de l'agresseur²², les risques de détection étant plus réduits lorsque ces actes sont commis dans l'intimité du foyer familial, lorsqu'il existe. Dans le cadre des enquêtes d'autodéclaration réalisées dans les pays à revenu élevé, les abus sexuels commis par un parent biologique sont moins couramment signalés que ceux perpétrés par un autre membre de la famille, comme un frère ou une sœur, un oncle ou une autre personne du foyer²³. Les signalements indiquent que les auteurs de violence sexuelle à l'égard des adolescentes sont en majorité des camarades, petit(e) ami(e)s et partenaires intimes ou amoureux²⁴ ; les voisins et les amis sont aussi fréquemment mentionnés²⁵.

LES ENFANTS SUBISSENT DES MALTRAITEMENTS DANS TOUS LES CONTEXTES.

Bien que les actes d'exploitation et les abus sexuels visant des enfants soient le plus souvent commis au domicile de la victime ou de l'agresseur, ils peuvent survenir dans tous les lieux fréquentés par les enfants²⁶, tant à l'école²⁷ que là où ils travaillent²⁸, jouent ou font du sport²⁹. Les contextes et les organisations permettant à des agresseurs potentiels d'entrer en contact avec des enfants de manière non réglementée ou non surveillée présentent des risques particuliers. C'est notamment le cas des structures d'accueil ou d'éducation et des organisations confessionnelles ou communautaires qui proposent des services ou des activités sportives aux jeunes³⁰.

Les organisations internationales ont relevé une augmentation inquiétante du « tourisme d'orphelinat », qui ouvre des possibilités aux agresseurs sexuels d'enfants et expose encore davantage ces derniers aux risques d'exploitation sexuelle en Asie du Sud-Est³¹. Les enfants et les adolescents séparés de leur famille, migrants et en déplacement, ou déplacés en raison d'un conflit armé ou d'une urgence humanitaire, sont eux aussi particulièrement vulnérables³².

LES CAS D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS TOUCHANT LES ENFANTS NE SONT SOUVENT PAS SIGNALÉS.

On sait qu'il est difficile de reconnaître les enfants victimes d'exploitation et d'abus sexuels, et la recherche portant sur le comportement des enfants en matière de signalement est encore insuffisante.

OBSTACLES À LA RECONNAISSANCE DES VICTIMES

Pour diverses raisons, notamment la manipulation émotionnelle qui entre souvent en jeu dans une relation de maltraitance, les enfants et les adolescents peuvent ne pas se rendre compte qu'ils sont victimes de violence ou d'exploitation sexuelle. Il arrive aussi qu'ils aient peur ou qu'ils soient réticents à l'idée d'être « secourus ».

La honte, la stigmatisation sociale et la peur des conséquences auxquelles ils devront faire face s'ils révèlent les maltraitances qu'ils subissent peuvent constituer des obstacles majeurs qui les empêchent de parler et de chercher de l'aide.

Le soutien apporté par la famille ou des systèmes informels joue un rôle important dans la prévention, la protection de l'enfance et le rétablissement des victimes³³, et il constitue généralement le premier recours vers lequel se tournent celles-ci. Il arrive toutefois que la famille, les pairs et la communauté dans son ensemble aient une compréhension limitée des questions relatives à l'exploitation et aux abus sexuels à l'égard des enfants. Leurs réactions peuvent être contre-productives et consister à remettre en question les

diagnostics de la victime, à rejeter la faute sur elle ou à imposer le silence et l'inaction afin de protéger l'auteur des faits ou de préserver son honneur et sa réputation³⁴.

Les professionnels travaillant auprès des enfants ne disposent pas toujours de la formation et des compétences nécessaires pour déceler correctement les signes de maltraitance, dialoguer avec les victimes et intervenir de manière efficace.

Des occasions de proposer une aide ou un soutien sont manquées en raison d'une collaboration et d'un partage d'informations défectueux entre des secteurs comme ceux de l'éducation, de la santé, de la justice et de la protection de l'enfance et les organisations communautaires³⁵.

Le contexte politique et les priorités des organisations et des services ne permettent pas la mise en place d'interventions efficaces en matière de prévention et de protection de l'enfance, ou s'y opposent. Par exemple, il arrive couramment qu'il existe des contradictions entre les lois sur le mariage d'enfants et les lois sur le consentement, notamment en ce qui concerne les exceptions accordées par l'autorité judiciaire ou à la demande des parents et l'âge du consentement (différent selon les lois ou non défini)³⁶.

Les enquêtes réalisées auprès d'enfants et de jeunes montrent invariablement qu'il existe un écart substantiel entre les taux de violences sexuelles signalées par les victimes et les déclarations présentées aux autorités, ce qui suggère que seule une petite minorité des enfants et adolescents ayant subi des sévices peuvent accéder à un service d'aide ou de conseil professionnel.

Des enquêtes menées en Allemagne³⁷ et en Finlande³⁸ ont notamment montré que, même si largement plus de trois quarts³⁹ des enfants victimes d'abus sexuels avaient parlé à quelqu'un (le plus souvent un ami) des maltraitances qu'ils avaient subies, 14 % des signalements seulement avaient été transmis aux autorités dans le meilleur des cas.

De même, des travaux de recherche portant sur la violence à l'égard des enfants dans sept pays (Cambodge, Eswatini, Haïti, Kenya, Malawi, Tanzanie et Zimbabwe) ont révélé que, dans la plupart des pays, la proportion de victimes bénéficiant d'une aide ne dépassait pas 10 %⁴⁰.

En Ouganda, alors que 57 % des filles et 53 % des garçons victimes de violences sexuelles s'étaient confiés à quelqu'un à propos des maltraitances qu'ils avaient subies, seuls 16 % des filles et 6 % des garçons avaient cherché de l'aide auprès de services, et 15 % des filles et 5 % des garçons avaient bénéficié d'un soutien⁴.

Un examen de données issues de 30 pays et recueillies par l'UNICEF a montré que seulement 1 % des adolescentes ayant subi des relations sexuelles forcées avaient demandé de l'aide auprès de services⁴¹.

Comblant l'écart entre le nombre considérable d'enfants et d'adolescents victimes d'exploitation et d'abus sexuels et la minorité qui bénéficie d'un soutien ou de services efficaces est une étape essentielle pour mettre fin à ces violences.

Conséquences

L'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants ont un impact important sur la santé et le bien-être des enfants et des adolescents à l'échelle mondiale. Ces répercussions varient en fonction de la nature, de la gravité et de la durée des sévices. En matière de développement, elles dépendent de la capacité de l'enfant ou de l'adolescent à comprendre ce qu'il subit, de ses stratégies d'adaptation, des réactions au sein de sa famille, de son cercle d'amis et de la communauté dans son ensemble, ainsi que des interventions mises en place par les services concernés⁴². Les dommages causés peuvent se traduire par des problèmes de santé physique (indice de masse corporelle élevé, complications à l'accouchement⁴³) ; une probabilité accrue de contracter le VIH en raison de comportements sexuels à risque (partenaires sexuels multiples, utilisation non systématique de préservatifs)⁴⁴ ; un abus de drogues et d'alcool⁴⁵ ; de l'anxiété, une dépression, des traumatismes psychologiques et de l'automutilation⁴⁶ ; ainsi que des comportements délictueux, des absences scolaires et un faible niveau d'étude⁴³. Les enfants exploités ou abusés sexuellement sont également plus susceptibles de subir d'autres formes de violence ou de maltraitance de la part d'adultes ou de pairs dans certains contextes⁴⁷. Les enfants victimes de plusieurs formes de mauvais traitements souffrent généralement des conséquences les plus néfastes⁴⁸. Celles-ci peuvent perdurer tout au long de leur vie et entraîner des problèmes liés à l'intimité ainsi que des difficultés d'ordre relationnel avec leur famille, leurs partenaires et leurs enfants, ou d'ordre socioéconomique, telles que la privation de logement et le chômage⁴³.

Risques et facteurs déterminants

La violence sexuelle à l'égard des enfants est un problème complexe aux multiples facettes, qu'il n'est pas possible d'expliquer par un facteur unique, même si les inégalités de genre et la vulnérabilité des enfants liée à leur stade de développement

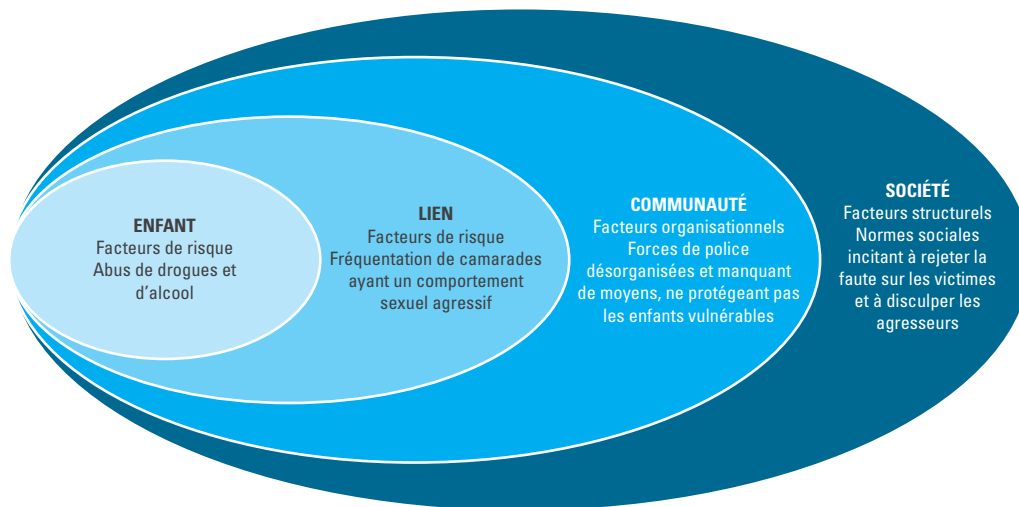
constituent des facteurs de risque indéniables^{1,4}. La violence ne survient pas dans une bulle isolée, entre des individus insensibles au contexte social qui les entoure. Au sein des communautés ou des populations, la grande majorité des violences interpersonnelles touche de manière disproportionnée les groupes les plus défavorisés : ceux-ci sont victimes à la fois d'un ensemble d'inégalités structurelles liées entre elles et ayant trait à la pauvreté, aux inégalités de genre, au racisme et à l'orientation sexuelle, et de pratiques institutionnelles et organisationnelles ne permettant pas de remédier à cet état de fait, voire contribuant à l'aggraver. Pour conceptualiser les raisons qui rendent les enfants vulnérables ainsi que les éléments à mettre en avant pour les activités de prévention², il peut être utile de se référer à une version adaptée du cadre socioécologique du développement de l'enfant⁴⁹. Comme c'est le cas pour la violence à l'égard des enfants en général, le cadre socioécologique suggère que les interactions entre les risques et les facteurs de protection aux

niveaux de l'enfant lui-même, de sa famille et de ses relations, de la communauté et du contexte social, économique et culturel au sens large, et entre ces éléments, exercent une influence sur la survenue ou non de maltraitances ainsi que sur les conséquences qui en découlent pour chaque enfant. Dans le cadre de leur étude multipays sur la violence à l'égard des enfants, Maternowska et Fry (2018)⁵⁰ font la distinction entre les facteurs de la violence aux niveaux structurel et organisationnel, qui créent au sein de la société des conditions plus ou moins propices à la survenue d'actes violents commis sur des enfants, et les risques et vulnérabilités aux niveaux de l'enfant lui-même, de sa famille et de ses relations, et dans le contexte communautaire ou national qui est le sien, qui déterminent si un enfant en particulier sera victime de maltraitances.

Du point de vue de la prévention, un cadre socioécologique axé sur les aspects contextuels peut alerter sur l'éventualité qu'une solution répondant à un risque individuel, par exemple l'introduction d'une législation visant à limiter l'accès des adolescents à l'alcool, bien qu'allant dans le bon sens, puisse ne pas suffire à éliminer l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants. En effet, celle-ci n'empêchera pas la persistance des facteurs structurels qui accentuent la vulnérabilité des adolescentes, comme le faible niveau des ressources allouées aux forces de police et les normes qui disculpent les hommes et les garçons en rendant les adolescentes responsables des abus sexuels qu'elles subissent. Il est communément admis que si l'on souhaite éradiquer la violence, y compris l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants, il convient de reconnaître l'existence de liens étroits entre différentes formes de violence ainsi que la multiplicité des causes et des effets de celles-ci, et d'engager une action coordonnée pour s'attaquer simultanément aux quatre niveaux du système⁵¹.

Aujourd'hui, les publications universitaires portant sur les risques et les facteurs associés à la victimisation des enfants et à la perpétration de violences à leur égard ne manquent pas.

Exemples de recherches portant sur les facteurs et les risques d'exploitation et d'abus sexuels à l'égard des enfants :



Parmi les facteurs structurels communs de l'exploitation et des abus sexuels à l'égard des enfants ainsi que de la victimisation et de la perpétration de sévices, on peut citer les normes sociales autorisant les adultes à exercer un contrôle sur les enfants et favorisant chez les hommes un sentiment de « droit au sexe » et le recours à la violence sexuelle, un appareil législatif défaillant qui rejette la faute sur les victimes et excuse les agresseurs, la pauvreté et une protection insuffisante des enfants déplacés ou migrants⁵².

Des recherches poussées et des enquêtes publiques portant sur les abus commis en milieu institutionnel et organisationnel ont révélé de nombreuses failles situationnelles et liées à la gouvernance au sein d'organisations de premier plan, telles que les églises, les structures d'accueil, les établissements scolaires, les orphelinats et les organisations sportives et œuvrant pour la jeunesse, au sein desquelles des adultes en position de confiance et d'autorité et des pairs ont des contacts sans surveillance avec des enfants et des adolescents vulnérables, ce qui expose

ces derniers au risque d'exploitation et d'abus sexuels. Les organisations cloisonnées et hiérarchiques qui négligent la protection de l'enfance et ne font l'objet d'aucune surveillance constituent un milieu dangereux pour les enfants⁵³.

L'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants surviennent dans le cadre de différents types de relation. De manière générale, plus la relation est étroite, plus le risque est élevé. Les enfants et les adolescents ne bénéficiant pas de la protection d'une famille ou ayant été exposés à la violence familiale, à de la maltraitance ou à la négligence, ou ceux qui se lient avec des camarades ayant un comportement sexuel agressif sont plus vulnérables à la violence sexuelle et à la revictimisation⁵⁴.

À l'échelle individuelle, les vulnérabilités de l'enfant liées à son âge, à des troubles de l'apprentissage, à une victimisation sexuelle antérieure et à un abus de drogues et d'alcool font partie des risques connus favorisant à la fois la victimisation et la perpétration de sévices^{4, 26}.

Une grande partie des données de recherche concernant les risques et les facteurs déterminants proviennent de pays à revenu élevé. Dans le cadre de son étude multipays sur les facteurs de la violence, l'UNICEF a mis au point et à l'essai une méthode permettant de collaborer avec les responsables politiques, les gouvernements, les praticiens et les autres experts pour évaluer les facteurs et les risques relatifs à différents

contextes nationaux, en vue de déterminer des domaines d'action prioritaires⁵⁰. L'une des principales conclusions tirées de ces travaux est la suivante : pour lutter efficacement contre la violence à l'égard des enfants, il ne suffit pas de s'attaquer aux risques qu'ils encourent en tant qu'individus et dans leurs relations personnelles, mais il est également indispensable de changer l'environnement dans lequel ils vivent.

3

METTRE À PROFIT LES DONNÉES PROBANTES

Les enfants victimes d'un type de sévices étant susceptibles d'en subir d'autres⁴⁷, il est indispensable que les stratégies conçues pour éliminer la violence sexuelle s'attaquent à toutes les formes de violence, qu'il s'agisse de maltraitance physique ou psychologique, d'abus sexuels, de négligence ou de violence domestique visant les mères des enfants. Un grand nombre d'États ont adopté des plans d'action nationaux pour mettre fin à la violence à l'égard des enfants. La mise en œuvre de ces plans devrait se voir grandement facilitée par l'accord passé entre dix organisations mondiales, qui prévoit d'aborder la prévention de la violence au moyen d'une approche systémique coordonnée reposant sur les sept stratégies INSPIRE, elles-mêmes fondées sur les données probantes⁵⁵. On reconnaît de plus en plus l'existence d'éléments communs entre la violence à l'égard des femmes et la violence à l'égard des enfants, et la collaboration en matière de prévention dans ces deux domaines s'est intensifiée. Grâce à la mise en place du cadre RESPECT de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)³, on dispose désormais d'orientations fondées sur des données probantes et reposant sur un ensemble de mesures qui visent à prévenir la violence à l'égard des femmes ainsi que la maltraitance des enfants et des adolescents. Notons toutefois qu'il existe toujours des lacunes considérables sur le plan des connaissances et de la pratique concernant la protection des filles et des garçons de tous âges contre différentes formes de violence sexuelle. Pour y remédier, il pourrait être utile d'encourager une collaboration plus poussée et la prise en compte des problématiques de genre.

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 à l'échelle mondiale ont entraîné une augmentation des risques de violence sexuelle et de violence liée au genre, ainsi que des difficultés en matière de prévention et d'intervention. La pandémie a accentué la nécessité

d'intégrer la prévention de la violence au cœur des politiques de santé publique. Il convient de recueillir des données probantes sur les approches permettant de lutter efficacement contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants dans différents contextes. Les résultats de l'examen des données probantes visent à aider l'UNICEF, les organisations partenaires, les chercheurs, les praticiens et les responsables politiques à poursuivre leur action en s'appuyant sur les interventions actuelles de lutte contre la violence, comme les stratégies INSPIRE et RESPECT.

Méthodes

L'examen des données probantes porte sur 168 études évaluées comme étant de qualité élevée. De nouvelles analyses systématiques et des travaux de recherche originaux sur « ce qui fonctionne » en matière de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants ont été publiés entre 2014 et 2019. Ces derniers ont été sélectionnés à partir de recherches systématiques dans dix bases de données de recherche⁵⁶, de documentation grise (rapports gouvernementaux ou de centres de recherche, par exemple) et de publications recommandées par des praticiens spécialistes du secteur⁵⁷. L'examen des données probantes s'est appuyé sur des évaluations expérimentales et quasi expérimentales, d'autres évaluations quantitatives, ainsi que des travaux de recherche qualitative sur les interventions et les mesures de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants. La pertinence et la qualité de ces travaux ont été analysées en fonction de critères d'évaluation prédéfinis. Les différentes interventions ont été classées en cinq catégories en fonction de la qualité globale de leurs résultats, tels qu'évalués par la recherche :

1. **EFFICACE** : pour les programmes ayant fait l'objet d'une évaluation rigoureuse par au moins deux études de qualité élevée ou moyenne selon un modèle expérimental (essais contrôlés randomisés bien conçus) ou quasi expérimental (étude longitudinale ou avant/après intervention avec des groupes témoins), démontrant un impact statistiquement significatif sur les attitudes ou les comportements à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels touchant les enfants, et suffisamment formalisés pour que des parties extérieures puissent les reproduire ; OU pour les interventions ayant été recommandées à la suite de méta-analyses de haute qualité et d'examen systématiques des résultats issus de plusieurs évaluations.
2. **RÉSULTATS PROMETTEURS** : pour les programmes nécessitant des travaux de recherche plus approfondis dans les contextes où au moins une étude expérimentale ou quasi expérimentale, de qualité élevée ou moyenne, a démontré un impact statistiquement significatif sur l'exploitation ou les abus sexuels à l'égard des enfants ; OU lorsqu'au moins une étude expérimentale ou quasi expérimentale, de qualité élevée ou modérée, a démontré un impact statistiquement significatif sur les facteurs de risque ou de protection associés à l'exploitation ou aux abus sexuels à l'égard des enfants.
3. **RAISONNABLE** : lorsque les résolutions et les traités mondiaux ont établi que l'intervention est cruciale pour réduire la violence à

l'égard des enfants ; OU lorsque l'intervention a fait l'objet d'études qualitatives ou d'études d'observation qui ont mis en évidence son efficacité en matière de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels touchant les enfants.

4. **RECHERCHES COMPLÉMENTAIRES REQUISES** : pour les programmes vis-à-vis desquels la base de données probantes est limitée, car a) il s'agit de nouveaux programmes et des données commencent seulement à en être dégagées (programmes éducatifs de prévention des abus en ligne, par exemple) ; b) il s'agit de programmes difficiles à évaluer, mais concernant lesquels certaines données peuvent être utilisées à des fins de suivi et d'évaluation (services d'assistance téléphonique, par exemple). Le classement d'un programme dans la catégorie « Recherches complémentaires requises » permet de reconnaître les actions menées sur le terrain, en particulier dans les contextes où les ressources et les possibilités en matière d'évaluation sont extrêmement insuffisantes et là où jamais rien n'avait été mis en place auparavant. Grâce à la prise en considération de ces programmes, il est possible de recenser les domaines dans lesquels certaines expériences pratiques révèlent de nettes lacunes à combler en matière de recherche.
5. **INEFFICACE/NÉFASTE** : lorsque la recherche ne montre aucun impact positif ou lorsque des résultats mettent en évidence des effets néfastes.

Les interventions et les mesures dont l'évaluation fondée sur l'ensemble des données disponibles a montré qu'elles produisaient des résultats efficaces, prometteurs ou raisonnables sont présentées dans le cadre d'une théorie du changement visant à prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels

à l'égard des enfants. Cette théorie du changement est le fruit d'un vaste processus de consultation auprès d'experts et d'organisations partenaires ; elle tient compte des cadres établis par l'UNICEF⁵⁸ ainsi que des orientations relatives aux stratégies INSPIRE et RESPECT^{2,3}.

4

THÉORIE DU CHANGEMENT

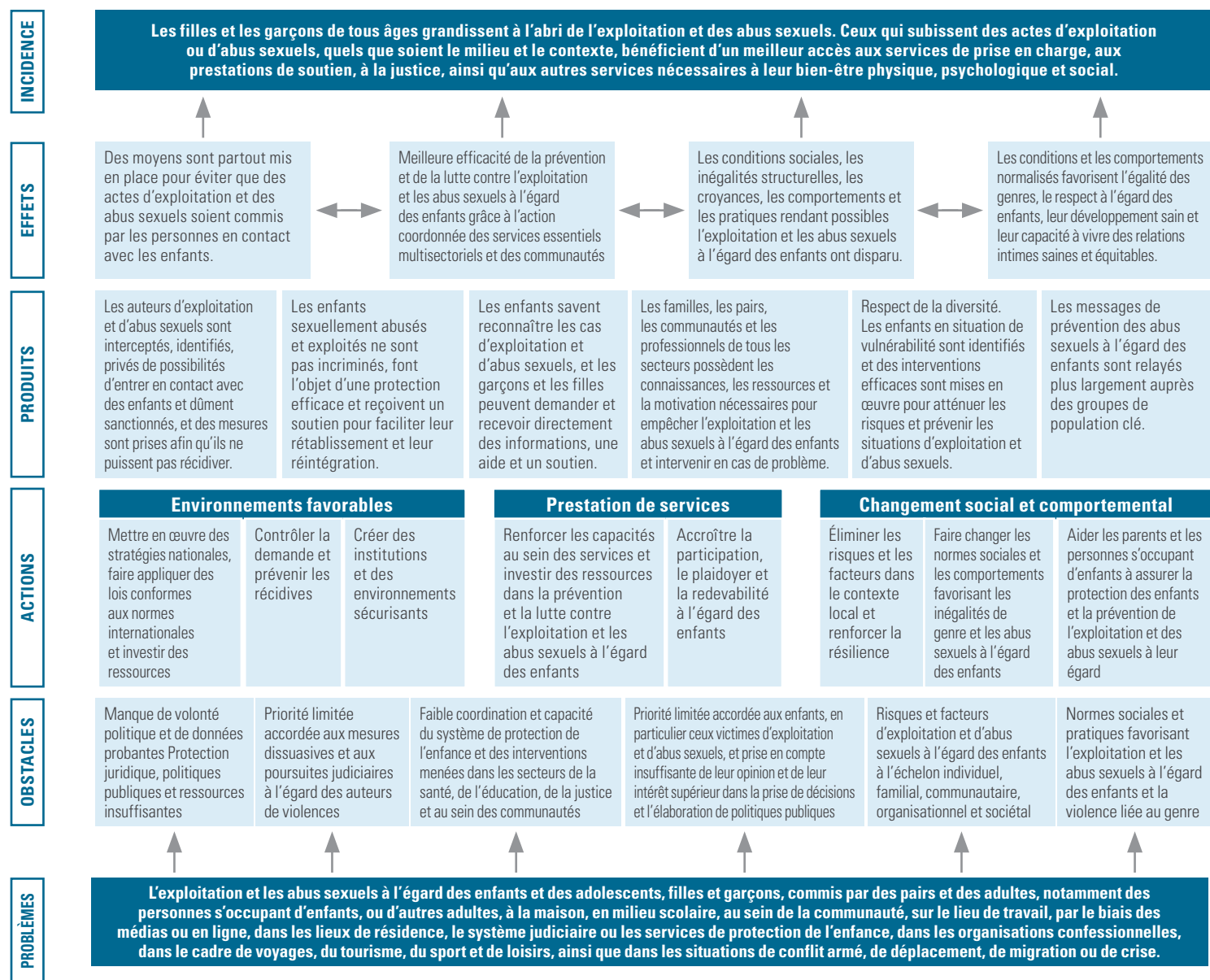
Il n'existe aucun modèle établi qui permette d'orienter la prévention de la violence. Des progrès considérables ont été accomplis au cours des 30 années qui ont suivi l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'utilisation de données et d'une recherche de meilleure qualité, l'élargissement de la collaboration et des partenariats ainsi qu'une prise en considération accrue de la parole des enfants, entre autres, ont joué un rôle déterminant dans cette évolution⁵⁹. Une théorie du changement s'appuie sur une approche structurée et axée sur les résultats pour définir le problème à résoudre dans son contexte ainsi que les éléments à modifier. Il peut s'agir d'encourager un dialogue franc et constructif, fondé sur des données probantes, afin de mettre en évidence les obstacles au changement, les processus susceptibles de les surmonter et les objectifs à accomplir. Elle peut aussi être utilisée à des fins de description, en vue d'obtenir un accord sur le processus d'évolution ou de guider la planification et l'évaluation des résultats. Des liens peuvent également être établis avec des sources de données probantes en vue d'améliorer les stratégies fondées sur les preuves. Chaque étape du processus peut être transposée sur un diagramme, lequel constituera un bon point de départ pour les activités de consultation lorsqu'il s'agira d'élaborer des interventions spécifiques à différents contextes en collaboration avec les partenaires et les parties concernés.

Le modèle représenté par le diagramme ci-après n'a pas été conçu à des fins prescriptives ; il vise à favoriser la création d'un consensus autour de la planification, de la gouvernance, de la mise en œuvre et du suivi des interventions. Il est centré sur les droits de l'enfant tels qu'ils sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant et les normes internationales, et part du principe que la violence n'est pas inélectable. Ce modèle s'appuie sur la théorie socioécologique et reconnaît que les mesures visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des enfants doivent s'attaquer aux risques et aux facteurs d'ordre individuel, relationnel, communautaire, organisationnel et structurel qui favorisent la violence. Conçu pour être examiné de manière

ascendante, le diagramme présente de manière accessible les difficultés courantes associées à la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels touchant les enfants, qui ont été mises en évidence grâce à l'examen des données probantes. Il inclut également l'ensemble des stratégies fondées sur les preuves qui doivent y remédier, ainsi que les résultats escomptés. On considère que le processus de changement doit être mené de l'intérieur, et que les connaissances et l'expertise relatives aux enfants, aux familles et aux communautés seront essentielles à la compréhension du problème et à la résolution des difficultés dans chaque contexte particulier, pour les garçons comme pour les filles. En ce qui concerne la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants, les interventions et les domaines d'action prioritaires peuvent varier en fonction du type de maltraitance et du contexte. Le diagramme pourrait par exemple être utilisé comme base de discussion et d'examen par les enfants et d'autres parties prenantes concernant les mesures de lutte contre les abus sexuels commis sur les enfants au sein du foyer, par des membres de la famille ou par des adultes et des pairs en qui ils ont confiance. Il pourrait également être utilisé pour examiner et sélectionner conjointement les mesures et les priorités relatives à la réduction des risques liés à l'exploitation et à la traite des adolescentes dans les zones à risque, telles que les camps de réfugiés.

En s'appuyant sur les travaux déjà engagés dans le cadre des stratégies de prévention de la violence existantes (comme INSPIRE², RESPECT³ et les orientations établies par l'UNICEF⁵⁸), la théorie du changement prévoit la mise en place de mesures dans trois grands domaines interconnectés : la création d'environnements favorables à la prévention et aux interventions, le renforcement de la capacité des services, et la promotion des changements sociaux et comportementaux. La section suivante présente une analyse plus approfondie des mesures recommandées dans chacun de ces trois domaines. Elle rassemble les conclusions tirées de l'examen des données probantes pour les programmes jugés « efficaces », « prometteurs » ou dont les résultats sont « raisonnables ».

Théorie du changement relative à la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants



5

CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS NATIONAUX FAVORABLES

JUSTIFICATION

Une intervention efficace à l'échelle du système est essentielle pour faire respecter les droits de l'enfant tels qu'ils sont définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, et tenir l'engagement pris au titre de la cible 16.2 des objectifs de développement durable, qui consiste à mettre fin à la violence dont sont victimes les enfants d'ici à 2030. En dernier ressort, c'est aux gouvernements nationaux qu'il revient de veiller au respect des droits des enfants et de fournir les ressources nécessaires à cette fin. La mise en place de lois érigeant en infraction pénale l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants, le contrôle de l'application de ces lois ainsi que la sécurisation des environnements fréquentés par les enfants font partie des stratégies recommandées par INSPIRE² et soutenues par RESPECT³.

Trois mesures précises permettant de créer un environnement favorable ont été mises en évidence à partir de l'examen des données probantes :

- Mettre en place des lois et des politiques et les faire appliquer
- Contrôler la demande et prévenir la délinquance sexuelle
- Créer des institutions et des environnements sûrs

Puisqu'il arrive souvent que les enfants soient simultanément victimes de plusieurs formes de violence (violence physique, négligence, maltraitements psychologiques et sexuelles, exposition à la violence familiale), il convient d'intégrer les interventions mises en œuvre au

niveau national pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants à des interventions plus larges de prévention de la violence. Néanmoins, comme expliqué précédemment, il est nécessaire d'accorder une attention spéciale à ce type de violence dans le cadre des politiques, de la planification et de la législation afin de tenir compte du caractère particulièrement « dissimulé » de ces pratiques, des inégalités liées au genre et des risques et facteurs ayant trait au développement propres à ce problème, et des lacunes considérables en matière de connaissances et de pratique concernant les méthodes les plus efficaces pour surmonter ces obstacles dans différents contextes. Environ 60 pays disposent de lois générales interdisant toutes formes de violence à l'égard des enfants, à la maison comme à l'école. En outre, les États sont de plus en plus nombreux à adopter des cadres juridiques et politiques en vue de mettre fin aux mariages d'enfants⁵⁹. Il convient cependant de noter que, dans de nombreux pays, on constate encore des lacunes et des dysfonctionnements dans les lois et les politiques portant sur l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants. Les défaillances en matière de politique se traduisent souvent par des incohérences entre les différentes lois au sujet de l'âge du consentement (différent selon les lois ou non défini), des exceptions relatives au mariage précoce accordées par l'autorité judiciaire ou à la demande des parents, et des législations érigeant en infraction pénale la prostitution des enfants que lorsque ceux-ci n'ont pas atteint l'âge du consentement, donnant des définitions genrées de la prostitution ou excluant certains actes sexuels⁶⁰. La question des abus sexuels touchant les garçons ne bénéficie pas d'une attention suffisante dans le cadre des politiques et des mesures de protection de l'enfance⁴. En 2019, les lois visant à lutter contre la diffusion de contenus pédopornographiques en ligne ont été jugées insuffisantes pour prévenir cette forme de maltraitance dans 62 des pays ayant participé à une enquête du Centre international pour enfants disparus

et sexuellement exploités (ICMEC). Notons que 16 pays ne disposaient encore d'aucune législation dans ce domaine⁶¹. Des orientations ont été créées pour aider les responsables politiques à corriger ces défaillances et lacunes⁶².

ÉTUDE DE CAS : IMPLIQUER LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

INDONÉSIE : Le Forum 2P (« Pioneer and Reporter ») a été mis en place pour permettre aux enfants de participer à la planification du développement à l'échelle des villages, des districts, des villes et des provinces. Des enfants ont été consultés lors de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des enfants⁶³.

CAMBODGE : À la suite de l'enquête de 2013 sur la violence à l'égard des enfants, quatre groupes de travail techniques ont été créés pour concevoir et mettre en œuvre le plan d'action national visant à prévenir et à combattre ce fléau. Des enfants et des jeunes ont été consultés à propos du contenu, de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie nationale dans le cadre de groupes de travail, de conférences et d'autres événements organisés au Cambodge⁶⁴.

CROATIE : Des lycéens participant à un groupe de discussion organisé par le Bureau du médiateur pour les enfants ont proposé qu'une enquête soit menée dans les établissements scolaires en vue de recueillir les opinions des élèves sur l'âge du consentement, car ils estimaient que ce seuil ne garantissait pas une protection suffisante des enfants. Réalisée auprès de 2 500 enfants et jeunes, l'enquête a révélé que 95 % d'entre eux pensaient que l'âge du consentement, fixé à 14 ans, était trop bas. Composé de 20 membres âgés de 12 à 18 ans et venant de toute la Croatie, le réseau de jeunes conseillers du médiateur pour les enfants s'est appuyé sur les résultats de l'enquête pour plaider en faveur d'un changement. Les enfants ont donné leur avis et, par l'intermédiaire des adultes, les responsables gouvernementaux en ont pris connaissance. En 2012, le Code pénal a été modifié pour que l'âge du consentement soit porté à 15 ans⁶⁵.

Si la plupart des pays disposent de lois érigeant en infraction pénale les abus sexuels commis sur les enfants, le problème principal relève en réalité d'une mauvaise application de ces lois. La proportion de poursuites engagées pour des actes d'exploitation et des abus sexuels visant des enfants est faible dans un grand nombre d'États, et il existe des lacunes immenses en matière de connaissances et de pratique concernant les mesures à prendre pour contrôler la demande et intervenir à un stade précoce de façon à prévenir la délinquance sexuelle. Bien que certains pays adoptent des sanctions de plus en plus lourdes en cas de viols et d'abus sexuels sur des enfants, l'effet dissuasif des peines de prison en elles-mêmes est parfois contesté. De fait, les données indiquent qu'en matière de récidive, la certitude de se faire prendre est un élément bien plus dissuasif que la sévérité de la peine encourue⁶⁶. Pour repérer plus efficacement les auteurs d'actes d'exploitation et d'abus sexuels et empêcher les récidives, il est essentiel de faire appliquer le droit pénal et de mettre à disposition des ressources suffisantes à cet effet, en y associant des services destinés aux victimes, tels que des procédures de signalement adaptées aux enfants, des systèmes d'aide et de protection en mesure de gérer les traumatismes subis par les victimes, ainsi que des orientations et des formations conçues pour les professionnels⁶⁸.

Les interventions menées auprès des enfants et des adolescents commettant des infractions sexuelles doivent différer de celles ciblant des adultes. Les enfants qui commettent des infractions sexuelles avant l'âge de 18 ans présentent des taux de récidive peu élevés, et leurs comportements délictueux diminuent généralement avec l'âge⁶⁷. Les États ayant ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies en 1989 sont tenus de veiller à ce que les enfants ayant enfreint la loi bénéficient autant que possible de solutions de substitution et d'alternatives à la détention provisoire (Convention relative aux droits de l'enfant, alinéa 37(b), paragraphe 40(1), alinéa 40(3)(b) et paragraphe 40(4)). Les enfants et les adolescents pour lesquels une solution autre que la détention provisoire a été trouvée doivent bénéficier d'une prise en charge adaptée à leur stade de développement, avec, lorsque cela est possible, la participation des parents et des personnes qui s'occupent d'eux⁶⁸.

ÉTUDE DE CAS : JEUNES PRÉSENTANT DES COMPORTEMENTS SEXUELS DANGEREUX

AFRIQUE DU SUD : Le programme SPARC (Support Programme for Abuse Reactive Children) est un programme de déjudiciarisation créé par la Teddy Bear Clinic, à Johannesburg (Afrique du Sud). Il s'adresse aux enfants âgés de 6 à 18 ans présentant des comportements sexuels dangereux ou ayant commis des infractions sexuelles, et vise à les faire bénéficier d'un programme thérapeutique pour leur éviter d'être soumis au système de justice pénale. Dans le cadre de ce programme, des interventions sont menées auprès d'enfants dont les comportements sexuels dangereux posent un risque jugé faible à modéré pour les autres. S'il arrive que les enfants soient orientés directement vers le programme par les personnes qui s'occupent d'eux, en pratique, la plupart des participants y accèdent sur décision de justice. L'objectif est d'aider les enfants et les jeunes à comprendre les conséquences de leurs actes et de leur permettre d'acquérir un ensemble de ressources et de compétences psychosociales. Le programme comprend plusieurs composantes et propose des thérapies individuelles, familiales et de groupe axées sur les aspects cognitivo-comportementaux ou la création artistique, ainsi que des activités extrascolaires pour les enfants et les adolescents ayant commis des infractions sexuelles, ou susceptibles de le faire. Les modules couverts lors des séances portent sur le renforcement des compétences sociales et de l'empathie, la restructuration cognitive, le contrôle des pulsions, la résolution des conflits et

la reconnaissance des comportements. Les questions liées à la masculinité, à la sexualité masculine et à la prévention des récidives sont également abordées. La durée de chaque volet du programme varie en fonction des besoins de l'enfant. Une étude portant sur des enfants et des jeunes ayant suivi ce programme entre 2009 et 2011 a mis en évidence des résultats positifs sur le plan de la modification des attitudes, des comportements et des interactions familiales. L'intervention a conduit à une amélioration significative de la confiance en soi et du comportement prosocial des participants ainsi qu'à l'adoption d'attitudes plus positives concernant l'égalité des genres. Les participants ont renforcé leur capacité à gérer les difficultés et à trouver des solutions constructives. Une fréquentation plus assidue de l'école et des lieux de culte ainsi qu'une diminution de l'utilisation des substances psychoactives ont également été constatées. Au niveau des familles, des améliorations en matière de participation, de communication et de surveillance ont été observées, de même que l'adoption de stratégies disciplinaires positives. Dans le cadre d'une enquête téléphonique réalisée auprès de 64 % des personnes ayant la charge des enfants au sein des 494 familles participant au programme, 95 % d'entre elles ont indiqué que leur enfant n'avait pas commis d'autre infraction sexuelle une fois le programme terminé (à savoir, une ou deux années après celui-ci). Notons cependant que ces déclarations n'ont pas pu être vérifiées de manière indépendante ; il y a donc lieu de mener des recherches plus approfondies à l'aide d'un groupe témoin pour confirmer ces résultats encourageants sur l'impact du programme⁶⁹.

Les enquêtes portant sur les maltraitances au sein des organisations et des institutions ont montré que, trop souvent, les entités chargées de protéger les enfants et les adolescents vulnérables étaient en réalité le théâtre de maltraitances supplémentaires et aggravaient les vulnérabilités des enfants⁷⁰. Les mesures visant à créer des environnements sûrs au sein des institutions doivent aller au-delà d'une intervention sur l'environnement physique (prévention situationnelle) et porter également sur les aspects organisationnels et individuels, afin de garantir la sécurité des enfants dans leur foyer, à l'école, dans les structures d'accueil ou judiciaires et dans tous les autres milieux qu'ils fréquentent au quotidien. Les bailleurs de fonds et les organisations humanitaires peuvent contribuer à cet effort en soutenant la mise en œuvre et le suivi externe de normes institutionnelles pour la protection de l'enfance, notamment par une défense plus énergique de la cause et de la parole des enfants et des

adolescents victimes de maltraitances. L'évaluation des stratégies de lutte contre la violence à l'échelle des établissements scolaires a mis en évidence des résultats prometteurs en ce qui concerne la création d'environnements sûrs dans les institutions, grâce à des programmes pour le changement fondés sur les témoignages des jeunes à propos de leurs expériences quotidiennes. De telles stratégies visent à faire évoluer les mentalités à l'échelle de l'établissement dans son ensemble, aussi bien chez les élèves que chez les enseignants et les autres membres du personnel, voire chez les parents, au moyen de programmes globaux en faveur du changement, dont l'objectif est de créer un environnement d'apprentissage sécurisé. Citons par exemple les initiatives de la boîte à outils *Good School Toolkit*, en Ouganda, et les programmes *Shifting Boundaries*, *Safe Dates* et *Dating Matters* aux États-Unis.

ENVIRONNEMENTS SÛRS : DES RECHERCHES PROMETTEUSES


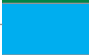

*Le programme scolaire *Shifting Boundaries* associe sensibilisation à la violence liée au genre, prévention situationnelle de la criminalité et interventions auprès des agresseurs et des victimes. Le programme d'enseignement en classe porte sur les conséquences juridiques de la violence dans les relations amoureuses, l'équité entre les genres et les relations saines. Il s'accompagne d'une intervention à l'échelle de l'établissement, qui consiste pour les élèves et les enseignants à identifier les « zones sensibles » où s'exercent le plus souvent les violences et le harcèlement, à y poser des affiches et à y renforcer la surveillance assurée par les adultes. Les élèves qui commettent des actes de violence ou de harcèlement reçoivent des ordonnances restrictives temporaires. Dans le cadre d'un essai randomisé par grappes mené sur 20 écoles et plus de 2 500 élèves, des écoles ont été choisies de façon aléatoire pour bénéficier du programme d'enseignement*











en classe uniquement, du programme à l'échelle de l'établissement uniquement, des deux interventions à la fois ou d'aucune des deux. D'après les conclusions de cette étude, les élèves ayant été exposés aux deux interventions (en classe et au niveau de l'établissement) indiquaient avoir commis ou subi le moins d'actes de harcèlement sexuel et de violence sexuelle. Menée seule, l'intervention à l'échelle de l'établissement permettait de réduire efficacement le harcèlement sexuel commis et subi, ainsi que la perpétration de violences sexuelles (mais pas le nombre de victimes). L'intervention en classe uniquement, en revanche, ne permettait pas de réduire efficacement la violence ou le harcèlement. Plus tard, un nouvel essai contrôlé randomisé a mis en évidence l'efficacité du programme en ce qui concerne la prévention primaire et secondaire chez les garçons et les filles. Une mise en œuvre plus complète du programme (non limitée à un seul niveau scolaire) a entraîné une diminution des cas de harcèlement sexuel, ce qui porte à croire qu'une approche à composantes multiples impliquant l'ensemble de l'école serait plus efficace⁷¹.







Le manque de volonté politique et l'insuffisance des ressources sont souvent invoqués pour expliquer le dysfonctionnement des systèmes ou l'absence d'accès aux services pour les enfants ; il est toutefois possible d'apporter des améliorations sensibles même avec des moyens restreints⁵. Dans les environnements à faibles ressources, des évaluations adaptées au contexte peuvent contribuer à déterminer quelles interventions pourraient s'avérer les plus efficaces .



Le tableau 1 recense différentes mesures efficaces, prometteuses et raisonnables visant à encourager la création d'un environnement national favorable pour prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants. Il présente également des exemples de mesures et de programmes mis en place dans des pays à revenu élevé et dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, sélectionnés en fonction des évaluations et de leur engagement en faveur des normes internationales. Certains exemples présentés concernant des pays à revenu faible ou intermédiaire sont des adaptations de programmes évalués uniquement dans des pays à revenu élevé.

TABLEAU 1. Mesures visant à encourager un environnement national favorable

LÉGENDE					
1	Au moins une des sept stratégies INSPIRE	○	Pays à revenu élevé		mesure jugée efficace
2	Au moins une des sept stratégies RESPECT	△	Pays à revenu faible ou intermédiaire		mesure jugée prometteuse
3	Mesure préconisée dans les stratégies de l'UNICEF				mesure jugée raisonnable

ENVIRONNEMENT NATIONAL FAVORABLE							
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre	Évaluation				
Mettre en œuvre des stratégies et des politiques nationales, faire appliquer des lois conformes aux normes internationales et investir des ressources	Législation concrétisant les engagements pris au titre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et autres engagements dans ce domaine	Des ressources suffisantes (personnel, formation, coordination multisectorielle, suivi, etc.) doivent être affectées pour faire respecter la loi	1	2	3		
	Lois sur l'âge minimum du mariage (18 ans)	Suppression des exceptions liées aux autorisations parentales ou judiciaires ; politiques visant à lutter contre les causes fondamentales du mariage précoce (p. ex., éducation des filles)	1	2	3		 ⁷²
	Harmonisation mondiale des lois sur l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants sur Internet, à l'instar du modèle d'intervention nationale WePROTECT	Appui à la collaboration entre le gouvernement, le secteur des technologies de l'information et de la communication et les services qui interviennent auprès des enfants	1	2	3		 ⁷³
	Justice sensible aux besoins des victimes et adaptée aux enfants (p. ex., approches adaptées aux traumatismes subis dans les modèles Children's Advocacy et Barnabus), postes de police spécialisés (p. ex., en Tanzanie)	Suivi des résultats dans différents contextes en prêtant attention aux inégalités d'accès (p. ex., dans les communautés rurales), aux difficultés de mise en œuvre et aux conséquences en matière de poursuites	1	2		 ⁷⁴	
	Protocoles politiques nationaux relatifs à l'identification, l'évaluation, le signalement et la riposte (p. ex., Royaume-Uni et Zimbabwe) ⁷⁵	Engagement national à se renseigner sur les obstacles rencontrés par les enfants victimes pour obtenir de l'aide et à surmonter ces difficultés ; formations, ressources et coordination multisectorielle destinées aux interventions des services ; introduction progressive de rapports obligatoires (avec financements nécessaires et suivi) car l'évaluation des retombées est mitigée ⁷⁶	1	2	3		 ⁷⁷

ENVIRONNEMENT NATIONAL FAVORABLE					
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre	Évaluation		
Contrôler la demande et prévenir les récidives	Poursuites et sanctions pénales pour les délinquants adultes, p. ex., supprimer les exceptions aux poursuites pénales pour viol et infractions sexuelles appliquées aux agresseurs lorsque ces derniers sont mariés à leur victime ou proposent de l'épouser, tout en protégeant les victimes d'une nouvelle agression	Ressources nécessaires à la mise en application	1	2	3
					
	Soustraction des enfants auteurs d'infractions sexuelles à la détention provisoire	Ressources nécessaires à la mise en application et alternatives à la détention provisoire pour les délinquants juvéniles	1	2	3
					
	Prise en charge des enfants qui présentent des comportements sexuels néfastes (p. ex., thérapie multisystémique, soutien ciblé impliquant les délinquants juvéniles et les personnes qui en ont la charge)	La thérapie multisystémique nécessitant d'importantes ressources professionnelles, la mise à l'essai et le suivi d'un soutien ciblé seront sans doute plus pertinents lorsque les moyens sont restreints	1	2	3
					

ENVIRONNEMENT NATIONAL FAVORABLE						
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre	Évaluation			
Créer des institutions et des environnements sécurisants	Renforcement de la sécurité dans l'environnement physique (p. ex., programme <i>Shifting Boundaries</i> associant prévention des violences au sein du couple et sexuelles et stratégies situationnelles/interventions dans les établissements aux États-Unis, conception d'espaces adaptés aux enfants et de camps dans les contextes humanitaires)	Nécessité de faire participer les jeunes à l'identification des « zones sensibles » dangereuses et d'intégrer l'initiative dans les interventions des services (réaction de l'établissement scolaire face aux enfants agresseurs, notamment)	1	2	3	 ⁷⁹  ⁸⁰
	Stratégies à l'échelle des établissements scolaires, ciblant non seulement la violence entre pairs et au sein du couple, mais aussi les violences perpétrées par les enseignants et autres personnels éducatifs ainsi que la sécurité de l'établissement en général (p. ex., projets « Good Schools » en Ouganda et « Doorway III » au Ghana et au Malawi) : mesure efficace pour ce qui est de la prévention de la violence, mais les données concernant les violences sexuelles signalées sont insuffisantes pour évaluer l'impact	Nécessité d'un suivi à plus long terme, car les signalements de violences sexuelles sont susceptibles d'augmenter à mesure que les victimes oseront les dénoncer ; nécessité d'assurer une coordination et d'affecter des ressources dans les écoles et dans la communauté en général afin de mettre en œuvre une riposte efficace	1	2	3	 ⁸¹  ⁸²
	Utilisation de technologies de détection et de boutons permettant de signaler des abus en ligne, entraînant une augmentation du nombre de signalements publics ainsi qu'une identification et un retrait accrus des contenus pédopornographiques ou autres contenus néfastes	Nécessite des efforts constants à l'échelle internationale pour repérer les contenus publiés de nouveau sur d'autres sites ou dans des zones non réglementées	1	2	3	 ⁸³ 
	Politiques et systèmes de sauvegarde pour les organisations communautaires et accueillant des enfants, les groupes confessionnels et les clubs de sport (p. ex., Normes pour des enfants en sécurité en Australie, recommandations sur la sauvegarde de l'enfance dans le sport)	Cette mesure doit être intégrée dans des stratégies de prévention plus générales afin de tenir compte des risques et des facteurs organisationnels ; actuellement peu de données permettant d'évaluer l'impact	1	2	3	 ⁸⁴ 
	Implication du secteur privé et des communautés dans la création d'environnements sûrs (p. ex., codes de conduite dans l'industrie du voyage et du tourisme)		1	2	3	  ⁸⁵

6

PRESTATION DE SERVICES

JUSTIFICATION

Les articles 19, 20, 34 et 39 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant imposent aux États l'obligation de protéger les enfants contre toute forme de violence, de négligence, de maltraitance, d'exploitation et d'abus sexuels, mais également de mettre en place des procédures et des programmes sociaux destinés à prévenir et à combattre ces sévices, notamment par des mesures d'identification, de signalement, d'orientation, de soutien et de prise en charge des enfants.

L'une des sept stratégies INSPIRE vise à améliorer l'accès de tous les enfants à des services de santé, d'aide sociale, de justice et de soutien de qualité. Cette démarche permettrait de réduire les effets à long terme de l'exploitation et des abus sexuels, ce qui contribuerait également à prévenir les maltraitances pour la génération suivante.

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant établit la responsabilité qui incombe aux États de protéger, promouvoir et respecter le droit des enfants de participer aux décisions qui les concernent. Ce travail de participation des enfants doit être éthique, sûr et concret, et tenir compte de l'intérêt de ces derniers.

La cible 16.7 des objectifs de développement durable entend garantir une prise de décisions caractérisée par le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux.

L'examen des données probantes a mis en évidence deux mesures spécifiques pour améliorer la prestation de services :

- investir des ressources et renforcer les capacités des services en matière de prévention et d'intervention ; et
- améliorer la participation des enfants, le plaidoyer en leur faveur et la redevabilité à leur égard.

Tous les systèmes de protection de l'enfance doivent proposer des interventions élaborées en tenant compte du contexte et judicieuses aux yeux des communautés qui en bénéficient⁵⁹. De nombreux pays ont du mal à garantir l'existence de services accessibles et répondant aux besoins des enfants et des jeunes qui subissent ou risquent de subir différents types d'abus sexuels ou d'exploitation sexuelle^{33, 34, 40, 53, 59}. Lorsqu'ils cherchent de l'aide, de nombreux enfants font d'abord appel à des amis, à leur famille ou à un système de soutien informel⁸⁶. Compte tenu du manque de confiance à l'égard des services officiels et de la frustration face à leur inaccessibilité ou à l'insuffisance des interventions qu'ils assurent, les enfants et leur famille n'ont parfois guère d'autre choix que de se tourner vers des solutions informelles. Certaines dispositions communautaires, telles que l'obligation imposée à un violeur d'épouser sa victime adolescente, ne s'attaquent en rien aux causes sous-jacentes de ces problèmes⁸⁷. Les services ont plus de chances d'être efficaces lorsque :

1. les enfants sont associés directement et de façon concrète et éthique aux efforts multisectoriels entrepris par la

communauté pour analyser les besoins et la disponibilité des services. Une consultation directe, inclusive et éthique des jeunes peut améliorer la prestation de services, une priorité évidente de la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants⁸⁸ ;

2. les services officiels s'appuient sur les forces et les lacunes des mécanismes de protection de l'enfance déjà existants pour prévenir, identifier, signaler et combattre l'exploitation et les abus sexuels dans certaines communautés⁸⁹ ;
3. l'aide est accessible et adaptée aux besoins des filles et des garçons, quel que soit leur âge⁴ ;
4. la prestation de services s'inspire des principes des soins adaptés aux traumatismes subis⁸⁹.

Dans les environnements à faibles ressources, les services de première ligne sont parfois concentrés en milieu urbain ou répartis de façon inégale dans les zones ayant connu des conflits ou des situations d'urgence, faisant de l'accessibilité un défi particulier pour les enfants des zones rurales. De nombreux pays ont mis en place des services d'assistance téléphonique gratuits et confidentiels qui fournissent directement des conseils et une aide aux enfants eux-mêmes à titre d'intervention immédiate⁹⁰.

Des ressources sont nécessaires pour répondre aux besoins des enfants identifiés comme vulnérables dans les communautés, et les enfants et adolescents eux-mêmes sont les mieux placés pour exprimer leur opinion sur les services qu'ils jugent utiles.

ÉTUDE DE CAS : IMPLIQUER LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS L'IDENTIFICATION DES SERVICES PRIORITAIRES

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) : Afin d'améliorer la pertinence des services dans des situations de conflit ou de crise humanitaire, l'organisation Save the Children s'est appuyée sur des groupes de réflexion pour mener une consultation auprès de 2 437 enfants et jeunes âgés de 7 à 17 ans et de 234 adultes ayant la charge d'enfants de moins de 5 ans vivant dans cinq régions de la République démocratique du Congo (RDC). Un système de vote par points a été utilisé pour mettre en évidence les besoins et les priorités des enfants et des adolescents. Les domaines jugés les plus prioritaires étaient l'accès à l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé et la sécurité, ainsi que la protection contre l'exploitation. L'organisation a constaté que des fillettes d'à peine 6 ans avaient classé la protection contre l'exploitation et les abus sexuels parmi leurs priorités. Save the Children a publié des orientations utiles concernant la participation concrète et éthique des enfants⁹¹.

Des services à composantes multiples et assurés par différents organismes, tels que des « guichets uniques » de services bénéficiant de financements suffisants, d'une coordination performante et de liens avec d'autres services, sont susceptibles d'être plus efficaces, même s'il est nécessaire de poursuivre les recherches concernant leurs effets sur la sécurité et le bien-être des enfants et des adolescents. Les guichets uniques de services aux victimes de violence sexuelle (postes de police spécialisés dans les abus sexuels commis contre les femmes et les enfants en Tanzanie et au Soudan, centres Thuzulela en Afrique du Sud ou centres d'orientation des victimes d'agression sexuelle au Royaume-Uni, par exemple) réunissent généralement des professionnels de la santé, des services judiciaires et médico-légaux, du conseil et de l'aide aux victimes

afin d'assurer une prise en charge coordonnée et plus globale. Lorsqu'ils portent spécifiquement sur la protection de l'enfance, ces éventails de services rassemblent généralement des professionnels de l'aide à l'enfance et du plaidoyer en faveur des enfants, de la santé et de la justice dans un environnement adapté aux enfants afin d'assurer une prise en charge globale : identification, évaluation, protection, poursuites, mais aussi prise en charge et aide au rétablissement des victimes. Il est

établi que les centres Children's Advocacy aux États-Unis et Barnahus ou « Maisons des enfants » en Europe ont permis de développer l'orientation des victimes de violence sexuelle et les services qui leur sont fournis, en plus d'améliorer l'efficacité des procédures de poursuite ainsi que la satisfaction des enfants et des parents ou tuteurs à l'égard de ces services⁷⁴. Des normes et des directives relatives aux services ont été élaborées pour le modèle Barnahus⁹².

ÉTUDE DE CAS : LE CENTRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE MALINDI

KENYA : Une évaluation participative a été réalisée en 2009 dans le sous-comté de Malindi afin d'identifier les problèmes empêchant les membres de la communauté de signaler les cas de maltraitance, d'exploitation et de violence à l'égard d'enfants au Département des services à l'enfance. L'enquête a principalement mis en évidence les problèmes suivants : les affaires de maltraitance étaient souvent réglées à l'échelle communautaire par les autorités locales au mépris de la législation ; la communauté ne savait pas comment fonctionnait le système de signalement ; les survivants et leur famille abandonnaient la procédure faute de moyens financiers pour accéder à des services dispersés ; le manque de confiance de la communauté limitait le nombre de cas traduits en justice ; enfin, les procédures aboutissaient très rarement. Les résultats de cette enquête et d'une étude internationale ont servi de base à l'élaboration d'une nouvelle stratégie concernant les centres de protection de l'enfance, assortie d'un plan opérationnel détaillé. En 2010, ce modèle communautaire a été adopté par le Gouvernement kenyan, et un premier centre de protection de l'enfance a été construit à Malindi. Cette plateforme de services coordonnés, inclusifs et de qualité devait permettre aux enfants et à leur famille de bénéficier d'un soutien et de conseils immédiats en cas d'abus, d'exploitation ou de violence, et d'améliorer leurs conditions de vie afin qu'ils développent pleinement leur potentiel. L'objectif était également de renforcer la prise en charge grâce à des services psychosociaux et juridiques coordonnés et efficaces. Ce centre fait office de « guichet unique » où l'on peut signaler des cas de maltraitance, de négligence et d'exploitation et où des services essentiels peuvent être assurés dans un espace adapté aux enfants. Il sert également de centre de ressources ouvert à tous les membres de la communauté, en tant que plateforme d'information et de services coordonnés essentiellement destinés aux enfants et à leur

famille, et bénéficie du soutien de programmes d'activités ayant vocation à faire évoluer les normes au sein de la communauté locale. Le centre de protection de l'enfance propose les services suivants : éducation communautaire préventive, évaluation individuelle des enfants, conseils et soutien psychosocial aux enfants et aux familles, assistance juridique, recherche, réunification et réintégration des enfants séparés de leur famille, et orientation vers d'autres prestataires de services (centres de soins de santé, centres de réadaptation, services de police, services judiciaires ou établissements de formation professionnelle). Le personnel se compose d'un responsable, nommé par la direction du Département des services à l'enfance, de quatre travailleurs sociaux, d'un conseiller pour enfants et d'un juriste. L'agent du district chargé de l'enfance ainsi qu'un agent de police du Poste de police spécialisé dans les violences liées au genre et infligées aux enfants partagent également les mêmes bureaux afin de faciliter la collaboration. Le centre supervise la prise en charge de chaque cas du début à la fin. Il s'appuie sur un service d'assistance téléphonique gratuit et confidentiel permettant à n'importe qui de signaler un cas de maltraitance à l'égard d'un enfant. Les évaluations témoignent d'une augmentation du nombre de cas mensuels moyen, qui est passé de 100 en 2009 à 250 sur la période 2012-2014, puis à 340 en 2017-2018. Entre 2010 et juillet 2018, le centre de protection de l'enfance de Malindi a fourni des services intégrés de qualité à 27 607 enfants (dont 51 % de filles), et 90 % des cas signalés au centre sur la période 2017-2018 ont été résolus. Les signalements de cas de « débauche », d'exploitation et d'abus sexuels à l'égard d'enfants ont augmenté lentement et représentaient près de 6 % des signalements en 2018⁹³. Le Kenya compte aujourd'hui quatre centres de protection de l'enfance, et d'autres devraient ouvrir prochainement. Outre la mise en place de ces centres, le Gouvernement s'efforce d'améliorer la capacité des services, de combler les lacunes des politiques et de la législation, de créer une base de données nationale de gestion des cas et de renforcer les systèmes nationaux de protection de l'enfance.

Dans de nombreux pays, les travailleurs sociaux sont très peu nombreux et peu soutenus, et il est nécessaire d'investir davantage dans ce domaine. L'UNICEF a d'ailleurs récemment publié des recommandations concernant le renforcement des ressources humaines dans les services sociaux de protection de l'enfance⁹⁴. Les résultats des premières études à ce sujet sont encourageants, car ils indiquent que dans les environnements à faibles ressources, il est également possible de renforcer la capacité des services en faisant appel à des groupes de travail spécialisés ou à des modèles de développement de services « en étoile »⁹⁵.

Les adolescents victimes d'exploitation sexuelle échappent parfois aux interventions traditionnelles de protection de l'enfance, en


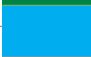

particulier s'ils se sont enfuis d'une institution d'accueil et n'ont pas confiance dans les services d'aide à l'enfance. Les programmes de sensibilisation et de plaidoyer sont souvent associés à des services de type « guichet unique » ou à des services d'hébergement et tendent de plus en plus à s'inspirer des pratiques et des méthodes de prise en charge adaptées aux traumatismes subis. À en juger par l'expérience pratique et par des consultations menées auprès d'adolescents et des évaluations qualitatives, mieux vaut privilégier les modèles de plaidoyer ou de sensibilisation spécialisés qui répondent aux besoins pratiques immédiats (nourriture, soins de santé, etc.) et suscitent la confiance, afin de les accompagner progressivement vers la sécurité, le rétablissement et la réintégration⁹⁶. Ces approches méritent d'être approfondies.





GUÉRIR D'UN TRAUMATISME : DES RECHERCHES PROMETTEUSES












Les « méthodes qui fonctionnent » pour les enfants et les adolescents souffrant de problèmes de comportement et de santé mentale à la suite d'un abus sexuel dépendent du diagnostic, de sorte qu'une même intervention thérapeutique ne pourra pas bénéficier à tous les survivants d'abus sexuels. Les études montrent bien l'importance d'impliquer le patient dans le choix de sa prise en charge⁹⁷. Un tiers à la moitié des enfants en âge d'aller à l'école qui déclarent avoir subi des abus sexuels présentent également des troubles de stress post-traumatique à un niveau clinique⁹⁸. Au vu de plusieurs études fiables, l'OMS a approuvé l'utilisation de la thérapie cognitivo-comportementale axée sur le traumatisme pour prendre en charge les enfants et adolescents victimes d'abus sexuels qui souffrent de troubles de stress post-traumatique¹. Ces méthodes ont été évaluées dans le cadre d'un petit nombre de suivis expérimentaux dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. En Zambie, un essai contrôlé randomisé a été réalisé afin de comparer les symptômes du traumatisme de 131 orphelins et enfants

vulnérables ayant bénéficié d'une thérapie cognitivo-comportementale axée sur le traumatisme à ceux de 126 enfants sur liste d'attente ou ayant reçu le traitement habituel. Faute de moyens, cette thérapie était conduite par des conseillers bénévoles recrutés, formés et supervisés par des professionnels expérimentés de la communauté. L'étude a révélé une diminution statistiquement plus importante des symptômes du traumatisme et du handicap fonctionnel chez les enfants ayant suivi la thérapie cognitivo-comportementale axée sur le traumatisme que chez les enfants du groupe témoin. Elle a constaté une diminution de 81,9 % des symptômes du traumatisme et de 89,4 % du handicap fonctionnel dans le premier groupe, contre respectivement 21,1 % et 68,3 % dans le groupe témoin⁹⁹. En République démocratique du Congo, une autre étude de suivi a comparé les résultats pour 52 filles âgées de 12 à 17 ans, dont 24 avaient été sélectionnées de façon aléatoire pour bénéficier d'une thérapie cognitivo-comportementale axée sur le traumatisme, les 28 autres restant sur liste d'attente afin de constituer un groupe témoin¹⁰⁰. Cette étude a révélé une réduction des symptômes du traumatisme nettement plus importante chez les filles ayant bénéficié du traitement.

TABLEAU 2. Mesures visant à améliorer la prestation de services

LÉGENDE					
1	Au moins une des sept stratégies INSPIRE	○	Pays à revenu élevé		mesure jugée efficace
2	Au moins une des sept stratégies RESPECT	△	Pays à revenu faible ou intermédiaire		mesure jugée prometteuse
3	Mesure préconisée dans les stratégies de l'UNICEF				mesure jugée raisonnable

PRESTATION DE SERVICES					
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre	Évaluation		
Renforcer la capacité des services et investir des ressources	Assistance téléphonique destinée aux enfants ou plateformes téléphoniques de signalement des abus destinées aux adultes (p. ex., Childline Kenya, Tanzanie, Royaume-Uni) ; augmentation des appels et amélioration de l'accès des enfants aux services ; études de suivi limitées concernant les résultats	Ressources nécessaires pour la mise en œuvre, la formation, les politiques, les procédures et le cadre de gouvernance, et liens avec les interventions multisectorielles, les ressources et la sensibilisation ; de nombreux services d'assistance téléphonique proposent également des services en ligne ¹⁰¹	1	2	3
			 ¹⁰²		
	Formation des professionnels à l'identification et au signalement des cas d'abus sexuels ou d'exploitation sexuelle concernant des enfants (p. ex., <i>programme Stewards of Children de l'organisation Darkness to Light</i> aux États-Unis) ; augmentation du nombre de cas signalés ; nécessité de renforcer et répéter les formations	Nécessité d'un suivi supplémentaire pour évaluer l'impact des signalements sur la situation des enfants	1	2	3
			 ¹⁰³		

PRESTATION DE SERVICES						
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre	Évaluation			
Renforcer la capacité des services et investir des ressources <i>(suite)</i>	Collaboration transfrontalière des forces de police afin d'identifier les victimes et auteurs de contenus pédopornographiques en ligne et de procéder à des signalements et des poursuites ; intensification des signalements, des poursuites et des retraits de contenus pédopornographiques	Nécessite la mise en œuvre des recommandations WePROTECT, un cadre législatif, des ressources afin d'acquérir une expertise en matière de collaboration au sein des forces de police nationales, la collaboration avec les prestataires de services en ligne du secteur privé, ainsi qu'une éducation préventive auprès des enfants dans les écoles et des parents	1	2	3	 
	Guichet unique de services coordonnés de lutte contre la violence liée au genre et la maltraitance ciblant les enfants (p. ex., centres <i>Thuzulela</i> en Afrique du Sud, <i>centre de protection de l'enfance</i> de Malindi au Kenya, <i>centres d'orientation des victimes d'agression sexuelle</i> au Royaume-Uni)	Les services doivent être conçus de manière appropriée et accessibles aux enfants et adolescents de la communauté	1	2	3	 
	Sensibilisation et plaidoyer en faveur d'une prise en charge par étapes et adaptée aux traumatismes subis pour les enfants et adolescents victimes d'exploitation sexuelle (p. ex., <i>Modèle 4A de Barnardo's</i> au Royaume-Uni, <i>défense des victimes de traite</i>)	Coordination multisectorielle avec les services officiels et la communauté	2	3		 
	Services d'aide au rétablissement (p. ex., thérapie cognitivo-comportementale axée sur le traumatisme)	Dans les environnements à faibles ressources, ces thérapies peuvent être assurées par des auxiliaires formés et accompagnés	1	2	3	 
	Désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires (EMDR) : cette thérapie s'avère efficace pour traiter les symptômes du traumatisme chez les enfants plus âgés et les adolescents, en particulier s'ils ne présentent pas un niveau clinique de troubles de stress post-traumatique	D'autres modes de prestation peuvent être préférables dans des zones à faibles ressources (recours à des bénévoles, thérapie en ligne, etc.)	1	2	3	 
Améliorer la participation des enfants, le plaidoyer en leur faveur et la redevabilité à leur égard	Véritable rôle des enfants et des adolescents dans l'élaboration des politiques publiques et la conception, la prestation et le suivi des services (p. ex., détermination des priorités dans des situations de conflit au Congo, influence sur la législation relative au consentement au Kosovo)	Nécessite des structures et des processus organisationnels pour faire entendre la voix des enfants	1		3	 

7

CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL

JUSTIFICATION

Dans les sept stratégies d'action INSPIRE, on part du principe que des actions de prévention primaire et des interventions efficaces sont nécessaires pour mettre fin à la violence à l'égard des enfants. La prévention primaire vise à désamorcer les croyances, attitudes et comportements, inégalités, risques et facteurs sous-jacents qui incitent à la violence et sont présents à l'échelle individuelle, familiale et relationnelle, communautaire, organisationnelle/institutionnelle, ainsi que dans le milieu social et politique en général.

Dans le cadre de l'examen des données probantes, trois axes d'intervention interdépendants se dégagent :

- éliminer les risques et les facteurs incitant à l'exploitation et aux abus sexuels à l'égard des enfants et renforcer les facteurs de protection en s'adaptant au contexte local, sachant que ces risques et facteurs peuvent différer de ceux associés à d'autres formes de violence ;
- faire changer les normes sociales et les comportements qui favorisent les inégalités de genre, la discrimination fondée sur le genre, ainsi que les abus sexuels commis à l'égard des enfants et des adolescents ;
- aider les parents et les personnes s'occupant d'enfants à protéger leurs enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Pour garantir une efficacité optimale, les enfants, les familles ou les personnes s'occupant d'enfants (le cas échéant) et les communautés

doivent participer aux trois axes d'intervention. Par exemple, il n'est pas possible de faire évoluer les normes sociales sans mobiliser les membres de la communauté, notamment les hommes et les garçons. La participation communautaire favorise la coordination et la collaboration, permet aux populations locales de développer leurs capacités d'intervention, et aboutit à des résultats plus pérennes.

Les bonnes pratiques à adopter sont formulées comme suit :

1. des programmes ciblés de qualité, interactifs, et adaptés au genre et à l'âge des participants constituent le meilleur moyen de faire évoluer les comportements et les attitudes des enfants et des jeunes. Par exemple, dans le cadre des programmes d'éducation à la sécurité destinés aux parents et aux enfants âgés de 4 à 9 ans, menés à la maison, à l'école et au sein de la communauté, les activités peuvent porter sur la sécurité dans les relations avec les pairs et les adultes (notamment les adultes de confiance), sur les parties du corps, sur la reconnaissance des contacts physiques ou autres formes de comportement sexuel inappropriés, notamment en ligne, et sur les personnes auxquelles s'adresser pour en parler, contribuant ainsi à rendre les environnements plus sûrs pour les jeunes enfants. Pour les enfants plus âgés (10 ans et plus), on peut aborder les questions de la victimisation sexuelle, de la perpétration de violences sexuelles, du consentement, du respect et de l'égalité des genres dans les relations avec les pairs, la famille et les partenaires intimes.
2. les programmes mixtes associant la réduction des risques à des activités éducatives, des activités de changement des comportements, ainsi que des stratégies relatives aux ressources, au renforcement des capacités et à l'autonomisation sont les plus prometteurs.

ÉTUDE DE CAS : J'AI LE DROIT DE ME SENTIR EN SÉCURITÉ

ÉQUATEUR : *J'ai le droit de me sentir en sécurité* est un programme de dix semaines mené en Amérique latine et en Afrique à l'intention des enfants âgés de 7 à 12 ans, durant lequel les participants apprennent à se protéger contre les abus sexuels. En Équateur, ce programme a été adapté et déployé dans les établissements scolaires par l'organisation non gouvernementale Fundación Azulado, qui œuvre aux côtés des enseignants, des parents et des enfants pour prévenir la violence et les abus sexuels et accompagner les survivants. Dans le cadre des interventions visant à réduire le risque d'abus sexuel à l'égard des enfants, il est essentiel de donner aux enfants des clés pour se protéger et trouver de l'aide en cas de besoin. Le programme a recours à la

« formation de formateurs » : afin qu'ils puissent animer les activités du programme, les enseignants sont formés par un(e) psychologue et accompagnés par les membres de la Fundación Azulado. Au cours des séances, les enfants développent leur estime de soi et identifient les adultes de confiance constituant leur « filet de sécurité ». Ils apprennent également à faire la différence entre les contacts physiques appropriés ou non, à éviter les situations à risque, à exercer leur droit à dire non, à divulguer les abus et à reconnaître que ceux-ci ne sont jamais de la faute de l'enfant. Un essai contrôlé randomisé de ce programme mené auprès de 4 932 enfants compare les résultats des enfants ayant participé au programme avec les données de référence du groupe de contrôle figurant sur liste d'attente, juste après la fin du programme et au bout de 6 mois. Il révèle une amélioration sensible des connaissances chez les enfants y ayant participé. Ces acquis s'étaient maintenus 6 mois plus tard¹¹¹.

PROJET D'AUTONOMISATION ET D'AIDE AUX MOYENS DE SUBSISTANCE POUR LES ADOLESCENTS (ELA) : DES RECHERCHES PROMETTEUSES






OUGANDA : Créé en 2003 par BRAC, une organisation de développement intervenant dans le secteur de la microfinance en milieu rural depuis 1974, le projet d'autonomisation et d'aide aux moyens de subsistance pour les adolescents (ELA) associe formation à la microfinance et enseignement des compétences nécessaires à la vie courante. Ce programme a aidé plus de 290 000 jeunes dans six pays (Bangladesh, Ouganda, Tanzanie, Sierra Leone, Soudan du Sud et Libéria). En Ouganda, le programme ELA cible les adolescentes et les jeunes femmes âgées de 13 à 21 ans, en particulier celles non scolarisées. L'objectif est de réduire les comportements à risque et d'améliorer la santé et le bien-être des filles en les aidant à devenir plus autonomes sur le plan social et financier. Les participantes ont accès à un espace sécurisé en dehors de chez elles, au sein duquel elles peuvent tisser







des liens et développer leur réseau social, mais également bénéficier d'un accompagnement, acquérir des compétences nécessaires à la vie courante, suivre une formation professionnelle, accéder à la microfinance et recevoir une aide pour devenir financièrement indépendantes. Un essai contrôlé randomisé mené en Ouganda auprès de 4 800 participantes sur deux ans a permis de comparer les résultats obtenus dans les 100 communautés participantes sélectionnées de façon aléatoire et dans les 50 communautés non participantes formant le groupe de contrôle. À ce moment-là, le programme ELA ne proposait pas encore d'activité de microfinance en Ouganda. Au bout de deux ans, les adolescentes ayant reçu une formation professionnelle et des informations sur la sexualité, la reproduction et le mariage avaient 72 % plus de chances de pratiquer une activité rémunératrice, notamment dans le cadre d'une autoentreprise, que les adolescentes du groupe de contrôle. Chez les participantes, les dépenses de consommation mensuelles ont augmenté de 41 %, tandis que le taux de grossesse précoce a reculé de 26 % et que les signalements de rapports sexuels non consentis sont passés de 14 % à 8 %¹¹².

TABLEAU 3. Activités d'appui au changement social et comportemental

LÉGENDE					
1	Au moins une des sept stratégies INSPIRE	○	Pays à revenu élevé		mesure jugée efficace
2	Au moins une des sept stratégies RESPECT	△	Pays à revenu faible ou intermédiaire		mesure jugée prometteuse
3	Mesure préconisée dans les stratégies de l'UNICEF				mesure jugée raisonnable

CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL					
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre		Évaluation	
Éliminer les risques et les facteurs dans le contexte local et renforcer la résilience	Éducation à la sécurité pour les enfants fréquentant les écoles et les crèches (p. ex., programmes <i>Who Do You Tell?</i> au Canada et <i>J'ai le droit de me sentir en sécurité</i> en Équateur). L'enfant acquiert des connaissances sur les abus sexuels, les contacts physiques (in)appropriés, et les personnes auxquelles s'adresser/les démarches à effectuer sans effets préjudiciables (sentiment de peur décuplé, etc.). Il n'existe aucune preuve que la participation au programme modifie le taux de victimisation.	Les résultats dépendent de la qualité du programme et s'améliorent lorsque le programme dure plus longtemps et privilégie des activités interactives (jeux de rôle, etc.) permettant à l'enfant de mettre en pratique les compétences apprises et impliquant les parents et les enseignants. Les données sur les divulgations sont rarement recueillies.		 ¹¹³	 ¹¹⁴
	Il n'existe aucune preuve que les activités d'autonomisation et les cours d'autodéfense destinés aux adolescentes de moins de 18 ans dans les pays à revenu élevé sont efficaces. Les essais contrôlés randomisés du programme <i>IMPower</i> réalisés au Malawi et au Kenya révèlent que le nombre de cas d'autodivulgence de victimisation sexuelle a baissé, que la confiance en soi s'est améliorée, et que le nombre d'autodéclarations de recours efficace aux comportements de défense a augmenté. L'analyse au niveau individuel n'a pas pu être effectuée.	Mis en œuvre dans le cadre du programme Safe Schools, et non pas comme programme indépendant.			 ¹¹⁵
	Mesures de renforcement économique à destination des femmes, des filles et des enfants vulnérables (p. ex., orphelins) telles que l'accès à la sécurité sociale et les transferts d'espèces conditionnels et inconditionnels (p. ex., le programme <i>Zomba</i> au Malawi).	Associées à d'autres activités de prévention, ces mesures pourraient contribuer à la réduction des risques d'exploitation et d'abus sexuels chez les adolescents.			 ¹¹⁶
	Programmes mixtes à l'intention des adolescentes axés sur l'égalité des genres, l'autonomisation économique et la formation professionnelle aux compétences nécessaires à la vie courante (p. ex., le programme <i>ELA</i> en Ouganda).	Le contenu des programmes varie selon le contexte, mais ceux-ci comprennent généralement la mise à disposition d'espaces sécurisés pour les jeunes, l'éducation à la santé, l'enseignement de compétences nécessaires à la vie courante, le développement de la confiance en soi et l'autonomisation économique.			

CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL				
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre	Évaluation	
Faire changer les normes sociales et les comportements favorisant les inégalités de genre et les abus sexuels à l'égard des enfants	Activités éducatives menées dans les communautés et les écoles visant à éliminer les normes et les valeurs ancrées relatives aux hommes et aux femmes qui favorisent les inégalités de genre et la violence liée au genre. La plupart des programmes se concentrent sur la violence au sein du couple et il n'existe aucune incidence directe avérée sur l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants (p. ex., programme <i>Safe Dates</i> aux États-Unis et en Afrique du Sud).	Les interventions menées auprès des adolescents semblent plus efficaces lorsque les parents sont impliqués.	 ¹¹⁷	 ¹¹⁸
	Programmes d'éducation sexuelle et de prévention du VIH à destination des hommes et des femmes. Baisse du nombre de rapports sexuels tarifés et de cas de violence au sein du couple signalés par les hommes après l'intervention, mais effet nul sur la victimisation des femmes (p. ex., programme <i>Stepping Stones</i> en Afrique du Sud).	Les programmes pourraient donner de meilleurs résultats pour les femmes s'ils intégraient des activités favorisant leur autonomisation économique.		 ¹¹⁹
	Mobilisation des hommes, des garçons et des communautés pour soutenir la prévention de la violence (p. ex., programmes de mentorat et de participation communautaire, et programmes visant à impliquer les témoins de scènes de violence).	Les évaluations révèlent un changement d'attitude et une évolution des intentions des témoins de scènes de violence, mais l'incidence de ces changements sur les abus sexuels à l'égard des enfants n'a pas été mesurée.	 ¹²⁰	

CHANGEMENT SOCIAL ET COMPORTEMENTAL				
Mesures	Exemples	Problèmes de mise en œuvre	Évaluation	
Accompagner les parents et les personnes s'occupant d'enfants dans la prévention de l'exploitation et des abus sexuels à l'égard des enfants et la protection des enfants	Visites au domicile des familles vulnérables et activités structurées visant à favoriser les pratiques de parentalité positive (p. ex., le <i>Family Nurse Partnership</i> au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et aux États-Unis). Permet de réduire efficacement le nombre d'inscriptions aux services de protection de l'enfance et les risques liés aux abus sexuels à l'égard des enfants.	La réduction des risques connexes est efficace, cependant les données portant spécifiquement sur l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants sont limitées et pourraient être améliorées.	 ¹²¹	 ¹²²
	Programmes d'accompagnement des parents visant à prévenir les mauvais traitements et les châtimements corporels sur les enfants. Peu d'entre eux rapportent une incidence sur l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants et aucun ne remédie au risque de transmission des comportements sexuels abusifs aux enfants (p. ex., l'essai contrôlé randomisé du programme <i>Head Start</i> aux États-Unis révèle une baisse du nombre de cas d'abus sexuels à l'égard des enfants). Permet de réduire efficacement le nombre d'inscriptions aux services de protection de l'enfance et les risques liés aux abus sexuels à l'égard des enfants, par exemple lorsque ceux-ci sont perçus comme une méthode d'éducation punitive.	L'efficacité est optimale lorsque des ressources existent pour coordonner les interventions du système de protection de l'enfance.	 ¹²³	
	Amélioration de la communication entre les parents et leurs enfants sur la sexualité et la sécurité (p. ex., programmes <i>Parents Matter!</i> aux États-Unis et <i>Families Matter!</i> en Afrique du Sud, au Botswana, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Mozambique, en Namibie, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie).	La communication parents-enfants s'améliore, mais l'incidence sur les abus sexuels et le comportement des jeunes reste à démontrer.	 ¹²⁴	 ¹²⁵

8

LACUNES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'objectif de cet examen est de mettre à profit et, dans la mesure du possible, de faire progresser les dispositifs existants visant à mettre fin à l'exploitation et aux abus sexuels à l'égard des enfants. Un grand travail est déjà en cours. Étant donné qu'il existe des risques et facteurs communs entre la violence à l'égard des femmes et la violence à l'égard des enfants¹²⁶, les interventions mises en œuvre pour lutter contre ces agressions (enseignement de compétences nécessaires à la vie courante, programmes en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation économique et sociale, etc.) auront une incidence sur certaines formes d'exploitation et d'abus sexuels à l'égard des enfants (par exemple, les rapports sexuels tarifés ou les violences au sein du couple faites aux adolescents). Les conclusions de cet examen vont dans le sens des recommandations en faveur d'une collaboration et d'une coordination plus étroites entre les programmes de lutte contre la violence à l'égard des enfants et les programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Recueillir des données sur ces programmes est indispensable pour comprendre exactement leur incidence sur l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants. Cependant, le silence entourant cette question aussi bien chez les filles que chez les garçons pose problème, tout comme le fait que généralement très peu d'informations sont communiquées à ce sujet. Des recherches plus poussées sur la sécurité dans les établissements scolaires seraient souhaitables.

Les recherches indiquent que dans plusieurs domaines, de nouvelles méthodes doivent être adoptées pour éliminer l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants. Pour atteindre leurs objectifs, les programmes engagés dans la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants et l'accompagnement des enfants touchés doivent répondre aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes. Pour cela, il est nécessaire que les enfants et les jeunes soient activement impliqués. Il existe de nombreuses lacunes en matière de connaissances, et des difficultés à résoudre quant aux méthodes employées pour combattre l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants, notamment :

→ **CIBLER DAVANTAGE LES AUTEURS DE VIOLENCES** afin de réduire la demande impliquant l'exploitation et les abus sexuels à l'égard des enfants, notamment les abus perpétrés en ligne et la production de contenus pédopornographiques. Les travaux de recherche récemment publiés sur les normes sociales et la violence sexuelle¹²⁷ sont utiles, tout comme la collecte de données de référence permettant de suivre et de mesurer l'évolution des normes sociales à l'échelle du continent africain. Trop peu d'informations existent sur les normes sociales qui alimentent les demandes liées à différents types d'exploitation et d'abus sexuels à l'égard des enfants, dans le cadre de différents contextes et relations, ainsi que sur les politiques pouvant contribuer à lutter contre ces demandes.

- **PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS DANGEREUX CHEZ LES JEUNES** Les comportements sexuels dangereux chez les enfants et les adolescents au sein des communautés sont très peu étudiés, et les programmes de prévention primaire et secondaire de ces comportements sont très peu nombreux, en particulier dans l'hémisphère sud.
- **LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES ABUS EN LIGNE**, lorsqu'il existe des programmes mis en œuvre dans cette optique, mais que l'analyse de leur efficacité reste limitée.
- **PROTÉGER TOUS LES ENFANTS**, notamment les groupes non pris en compte dans les recherches, les politiques publiques et les interventions, tels que les garçons, les

enfants en situation de handicap physique, les enfants ayant des difficultés d'apprentissage et les enfants issus de groupes marginalisés.

- **S'APPUYER SUR LES COMPÉTENCES DU SECTEUR INFORMEL** Le soutien informel et de proximité prodigué par les pairs, la famille et les groupes communautaires, notamment les groupes confessionnels, constitue souvent la première ou la principale source de soutien accessible, mais trop peu de connaissances existent sur leur fonctionnement.

NOTES DE FIN

- 1 OMS, 2017, *Responding to children and adolescents who have been sexually abused* :WHO clinical guidelines, Organisation mondiale de la Santé, Genève.
- 2 OMS, 2016, *INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants*, Organisation mondiale de la Santé, Genève ; OMS, 2018, *INSPIRE Handbook: action for implementing the seven strategies for ending violence against children*, Genève, Organisation mondiale de la Santé.
- 3 OMS, 2019, *RESPECT des femmes : Prévenir la violence contre les femmes*, Genève, Organisation mondiale de la Santé.
- 4 Ligiero, D., Hart, C., Fulu, E., Thomas, A. et Radford, L., 2019, *What works to prevent sexual violence against children: Evidence Review. Together for Girls*. Disponible à l'adresse suivantes : www.togetherforgirls.org/svsolutions
- 5 The Economist, 2018, *Out of the shadows: Shining the light on the response to child sexual abuse and exploitation: A 40 country benchmarking index*, The Economist Intelligence Unit, Londres.
- 6 Voir : <https://static1.squarespace.com/static/5630f48de4b00a75476ecf0a/t/5deecb0fc4c5ef23016423cf/1575930642519/FINAL+-+Global+Threat+Assessment.pdf>
- 7 Radford, L., Allnock, D. et Hynes, P., 2015, *Preventing and Responding to Child Sexual Abuse and Exploitation : Evidence Review*, New York, UNICEF ; Radford, L. Allnock, D. et Hynes, P., 2015, *Promising programmes to prevent and respond to child sexual abuse and exploitation*, New York, UNICEF.
- 8 L'analyse complète des données est disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/documents/action-end-child-sexual-abuse-and-exploitation-review-evidence-2020>
- 9 Stoltenborgh, M. van Ijzendoorn, M. Euser, E. et Bakermans-Kranenburg, M., 2011, « A Global Perspective on Child Sexual Abuse: Meta-analysis of prevalence around the world », *Child Maltreatment*, vol. 16, n° 2, p. 79-101.
- 10 UNICEF, 2020, *A new era for girls: Taking stock of 25 years of progress*, UNICEF, ONU-Femmes, Plan International, New York.
- 11 Finkelhor, D., Shattuck, A., Turner, H. et Hamby, S., 2014a, « The Lifetime Prevalence of Child Sexual Abuse and Sexual Assault Assessed in Late Adolescence », *Journal of Adolescent Health*, vol. 55, n° 3 p. 1-5 ; de Santisteban, P. et Gámez-Guadix, M., 2018, « Prevalence and Risk Factors Among Minors for Online Sexual Solicitations and Interactions With Adults », *The Journal of Sex Research*, vol. 55, n° 7, p. 939-950.
- 12 Wager, N., Armitage, R., Christmann, R., Gallagher, B. et al., 2018, *Rapid evidence assessment: quantifying the extent of online-facilitated child sexual abuse: Report for the Independent Inquiry into Child Sexual Abuse*, Université de Huddersfield, Huddersfield. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iicsa.org.uk/document/rapid-evidence-assessment-quantifying-extent-online-facilitated-child-sexual-abuse>
- 13 WePROTECT, 2018, « Global Threat Assessment 2018 – WePROTECT Global Alliance », Londres.
- 14 Parkinson P. et Cashmore J., 2017, Assessing the different dimensions and degrees of risk of child sexual abuse in institutions, Commission royale d'enquête sur les réponses institutionnelles à la maltraitance sexuelle des enfants, Sydney ; Pereda, N., Guilera, G., Forns, M. et Gómez-Benito, J., 2009, « The Prevalence of Child Sexual Abuse in Community and Student Samples: A meta-analysis », *Clinical Psychology Review*, vol. 29, no 4, p. 328-38 ; Priebe, G., Hansson, K. et Göran Svedin, C., 2010, « Sexual abuse and associations with psychosocial aspects of health. A population-based study with Swedish adolescents », *Nordic Journal of Psychiatry*, vol. 64, no 1, p. 40-48 ; Radford, L. Barter, C. Dodd, S. Stanley, N. et Ahkmaq, A., 2017, *The abuse of children in care in Scotland: a research review for the Scottish Government Inquiry into Child Abuse Edinburgh*, Gouvernement écossais.
- 15 de Santisteban, P. et Gámez-Guadix, M., 2018, « Prevalence and Risk Factors Among Minors for Online Sexual Solicitations and Interactions With Adults », *The Journal of Sex Research*, vol. 55, n° 7, p. 939-950 ; Finkelhor, D. Turner, H. Shuttock, A. et Hamby, S., 2015, « Prevalence of Childhood Exposure to Violence, Crime, and Abuse: Results From the National Survey of Children's Exposure to Violence », *JAMA Pediatrics*, août, vol. 169, n° 8, p. 746-754 ; Fisher, H., Caspi, A., Moffitt, T., Wertz, J. et al., 2015, « Measuring adolescents' exposure to victimization: The Environmental Risk (E-Risk) Longitudinal Twin Study », *Development and Psychopathology*, n° 27, p. 1399-1416 ; Office for National Statistics, 2016, « *Abuse during childhood: Findings from the Crime Survey for England and Wales, year ending March 2016* », Office for National Statistics, Londres. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/crimeandjustice/articles/abuseduringchildhood/findingsfromtheyearendingmarch2016crimesurveyforenglandandwales>

- 16 Ji, K. Finkelhor, D. et Dunne, M., 2013, « Child Sexual Abuse in China: A meta-analysis of 27 studies », *Child Abuse and Neglect*, vol. 37, n° 9, p. 613-622 ; Ministère des affaires féminines, 2014, *Findings from Cambodia's Violence Against Children Survey 2*, UNICEF Cambodia, Centres de prévention et de contrôle des maladies (États-Unis), Ministère des affaires féminines, Phnom Penh, Cambodge ; Nikolaidis, G., Petroulaki, K., Zarokosta, P., Tsigoti, A. *et al.*, 2018, « Lifetime and past-year prevalence of children's exposure to violence in 9 Balkan countries: the BECAN study », *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, vol. 12, n° 1 ; Ward, C., Artz, L., Leoschut, L., Kassanjee, R et Burton, P., 2018, « Sexual violence against children in South Africa: a nationally representative cross-sectional study of prevalence and correlates », *The Lancet Global Health*, vol. 6, n° 4, p. E460-E468.
- 17 Parkinson P. et Cashmore J., 2017, *Assessing the different dimensions and degrees of risk of child sexual abuse*, Commission royale d'enquête sur les réponses institutionnelles à la maltraitance sexuelle des enfants, Sydney ; Ward, M. et Rodger, H., 2018, *Child sexual abuse in residential schools: A literature review*, Independent Inquiry into Child Sexual Abuse (IICSA), Londres.
- 18 ECPAT International, 2018, *Trends in online child sexual abuse material, avril, ECPAT International, Bangkok*.
- 19 Finkelhor, D., 2008, *Childhood Victimization: Violence, crime, and abuse in the lives of young people*, Oxford University Press, Oxford ; Know Violence in Childhood, 2017, *Ending Violence in Childhood Global Report*, Know Violence in Childhood, New Delhi, Inde ; Maternowska, M. C., A. Potts et D. Fry., 2016, *The Multi-Country Study on the Drivers of Violence Affecting Children: A Cross-Country Snapshot of Findings*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, Italie.
- 20 Finkelhor, D., Shattuck, A., Turner, H. et Hamby, S., 2014a, « The Lifetime Prevalence of Child Sexual Abuse and Sexual Assault Assessed in Late Adolescence », *Journal of Adolescent Health*, vol. 55, n° 3, p. 1-5 ; Radford, L. Corral, S. Bradley, C. Fisher, H. *et al.*, 2011, *Child Abuse and Neglect in the UK Today*, NSPCC, Londres.
- 21 Know Violence in Childhood, 2017, *Ending Violence in Childhood Global Report*, Know Violence in Childhood, New Delhi, Inde ; Pinheiro, P., 2006, *World Report on Violence Against Children*, Nations Unies, Genève.
- 22 Averdijk, M., Mueller-Johnson, K. et Eisner, M., 2011, *Sexual Victimization among Adolescents in Switzerland*, UBS Optimus Foundation, Genève ; Ligiero, D., Hart, C., Fulu, E., Thomas, A. et Radford, L., 2019, *What works to prevent sexual violence against children: Executive Summary*, Together for Girls. Disponible à l'adresse suivante : www.togetherforgirls.org/svsolutions ; UNICEF Tanzanie, 2011, *Violence Against Children in Tanzania: Findings from a national survey 2009*, Centres de prévention et de contrôle des maladies (États-Unis), Muhimbili University of Health and Allied Sciences, UNICEF Tanzanie, Dar es-Salaam.
- 23 Radford, L., Corral, S., Bradley, C., Fisher, H. *et al.*, 2011, *Child Abuse and Neglect in the UK Today*, NSPCC, Londres ; Gekoski, A., Davidson, J. et Horvath, M., 2016, « The prevalence, nature, and impact of intrafamilial child sexual abuse: findings from a rapid evidence assessment », *Journal of Criminological Research, Policy and Practice*, vol. 2, n° 4, p. 231-243.
- 24 Finkelhor, D., Shattuck, A., Turner, H. et Hamby, S., 2014a, « The Lifetime Prevalence of Child Sexual Abuse and Sexual Assault Assessed in Late Adolescence », *Journal of Adolescent Health*, vol 55, n° 3, p. 1-5 ;
- 25 Centres de prévention et de contrôle des maladies, 2014, *Violence Against Children in Haiti: Findings from a National Survey 2012*, Centres de prévention et de contrôle des maladies (États-Unis), Interuniversity Institute for Research and Development, Comité de coordination, Centres de prévention et de contrôle des maladies, Port-au-Prince, Haïti ; Ligiero, D., Hart, C., Fulu, E., Thomas, A. et Radford, L., 2019, *What works to prevent sexual violence against children: Executive Summary*, Together for Girls. Disponible à l'adresse suivante : www.togetherforgirls.org/svsolutions.
- 26 Know Violence in Childhood, 2017, *Ending Violence in Childhood Global Report*, Know Violence in Childhood, New Delhi, Inde.
- 27 Devries, K., Knight, L., Allen, E., Parkes, J., Kyegombe, N. et Naker, D., 2017, « Does the Good Schools Toolkit Reduce Physical, Sexual and Emotional Violence, and Injuries, in Girls and Boys equally? A Cluster-Randomised Controlled Trial », *Prevention Science*, p. 838-853 ; Jewkes, R., Levin, J., Mbananga, N. et Bradshaw, D., 2002, « Rape of Girls in South Africa », *The Lancet*, vol. 359, n° 9303, p. 319-320 ; Taylor, B. G., Stein, N. D., Mumford, E. A. et Woods, D., 2013, « Shifting boundaries: An experimental evaluation of a dating violence prevention program in middle schools », *Prevention Science*, vol. 14, n° 1, p. 64-76.
- 28 Adu, B., Geidam, A., et Jarma, H., 2009, « Child Labor and Sexual Assault among Girls in Maidaguri, Nigeria », *International Journal of Gynecology & Obstetrics*, vol. 104, n° 4, p. 64-67 ; Choudhry V., Dayal R., Pillai D., Kalokhe A.S., Beier K., Patel V., 2018, « Child sexual abuse in India: A systematic review », *PLoS ONE* vol. 13, n° 10, e0205086.
- 29 Alexander, K., Stafford, A. et Lewis, R., 2011, *The Experiences of Children Participating in Organised Sport*, University of Edinburgh/NSPCC Child Protection Research Centre, Édimbourg ; Bjørnseth, I. et Szabo, A., 2018, « Sexual Violence Against Children in Sports and Exercise: A Systematic Literature Review », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 27, n° 4, p. 365-385 ; Brackenridge, C. Fasting, K. Kirby, S. et Leahy, T., 2010, *Protecting Children from Violence in Sport: A review with a focus on industrialized countries*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence, Italie.

- 30 Blakemore, T. Herbert, J. Arney, F. et Parkinson, F., 2017, « The impacts of institutional child sexual abuse: A rapid review of the evidence », *Child Abuse & Neglect*, vol. 74, p. 35-48 ; Sherr, L., Roberts, K. et Gandhi, N., 2016, « Child violence experiences in institutionalised/orphanage care », *Psychology, Health & Medicine*, vol. 22, supplément S1, p. 31-57 ; Skold, J. et Swain, J., 2015, *Apologies and the legacy of abuse of children in 'care'*, Palgrave, Londres.
- 31 Lyneham, D. et Facchini, L., 2019, « Benevolent harm: Orphanages, voluntourism and child sexual exploitation in South-East Asia », *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, Australian Institute of Criminology, 574, mars, Canberra. Disponible à l'adresse suivante : www.aic.gov.au
- 32 Centres de prévention et de contrôle des maladies, 2014, *Violence Against Children in Haiti : Findings from a National Survey 2012*, Centres de prévention et de contrôle des maladies (États-Unis), Interuniversity Institute for Research and Development, Comité de coordination, Centres de prévention et de contrôle des maladies, Port-au-Prince, Haïti ; Ferris, E., 2007, « Abuse of Power: Sexual exploitation of refugee women and girls », *32Signs, Journal of Women in Culture and Society*, vol. 32, no 3, p. 584-591 ; Stark, L. Asghar, K. Yu, G. Bora, C. et al., 2017 « Prevalence and associated risk factors of violence against conflict-affected female adolescents: a multi-country, cross-sectional study », *Journal of Global Health*, vol. 7, n° 1.
- 33 Cordisco, T., Tsai, L., Varnthear, L. et Channtha, N., 2018, *Experiences in shelter care : perspectives from participants in the Butterfly Longitudinal Study*, Chab Dai/Sioban Miles Memorial Library and Resource Center ; Marriott, C., Hamilton-Giachrisis, C. et Harrop, C., 2013, « Factors Promoting Resilience Following Childhood Sexual Abuse: A structured, narrative review of the literature », *Child Abuse Review* ; Meinck, F., Cluver, L., Boyes, M. et Mhlongo, E., 2015, « Risk and Protective Factors for Physical and Sexual Abuse of Children and Adolescents in Africa: A review and implications for practice », *Trauma, Violence & Abuse*, vol. 16, n° 1, p. 81-107 ; Melville, J., Kellogg, N., Perez, N. et Lukefahr, J., 2014, « Assessment for Self-Blame and Trauma Symptoms during the Medical Evaluation of Suspected Sexual Abuse », *Child Abuse & Neglect*, vol. 38, n° 5, mai, p. 851-857.
- 34 Sawikar, P. et Katz, I., 2018, « Preventing child sexual abuse (CSA) in ethnic minority communities: A literature review and suggestions for practice in Australia », *Children & Youth Services Review*, vol. 85, p. 174-186.
- 35 Mason-Jones, A. et Loggie, J., 2019, « Child Sexual Exploitation. An analysis of Serious Case Reviews in England: Poor communication, incorrect assumptions and adolescent neglect », *Journal of public health*, ISSN 1741-3842.
- 36 Wismyanti, Y., O'Leary, P., Tilbury, C. et Tjoe, Y., 2019, « Child sexual abuse in Indonesia : A systematic review of literature, law and policy », *Child Abuse & Neglect*, vol. 95, 104034.
- 38 Lahtinen, H., Laitila, A., Korkman, J. et Ellonen, N., 2018, « Children's disclosures of sexual abuse in a population-based sample », *Child Abuse & Neglect*, vol. 76, p. 84-94.
- 37 Stiller, A. et Hellmann, D., 2017, « In the aftermath of disclosing child sexual abuse: consequences, needs, and wishes », *Journal of Sexual Aggression*, vol. 23, n° 3, p. 251-265.
- 39 76 % en Allemagne ; 80 % en Finlande
- 40 Sumner, S., Mercy, J., Saul, J. et al., 2015, « Prevalence of Sexual Violence Against Children and Use of Social Services — Seven Countries, 2007–2013 », *Morbidity and Mortality Weekly Report*, Centres de prévention et de contrôle des maladies, vol. 64, n° 21.
- 41 UNICEF, 2017a, *A Familiar Face: Violence in the lives of children and adolescents*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York. Disponible à l'adresse suivante : https://www.unicef.org/publications/files/Violence_in_the_lives_of_children_and_adolescents.pdf
- 42 Kendall-Tackett, K., 2008, « Developmental Impact », dans Finkelhor, D., *Childhood Victimization*, Oxford University Press, Oxford, p. 65-101.
- 43 Fisher, C., Goldsmith, A., Hurcombe, R. et Soares, C. (équipe de recherche de l'IICSA), 2017, *The impacts of child sexual abuse: A rapid evidence assessment*, Independent Inquiry into Child Sexual Abuse (IICSA), Londres.
- 44 Sommarin, C., Kilbane, T., Mercy, J., Moloney-Kitts, M. et Ligiero, D., 2014, « Preventing sexual violence and HIV in children », *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndrome*, vol. 66, supplément 2, 1^{er} juillet, p. S217-223.
- 45 Fisher, C., Goldsmith, A., Hurcombe, R. et Soares, C. (équipe de recherche de l'IICSA), 2017, *The impacts of child sexual abuse : A rapid evidence assessment*, Independent Inquiry into Child Sexual Abuse (IICSA), Londres ; Longman-Mills, S. González, W. Meléndez, M. García, M. et al., 2013, « Exploring Child Maltreatment and its Relationship to Alcohol and Cannabis Use in Selected Latin American and Caribbean Countries », *Child Abuse & Neglect*, vol. 37, n° 1, p. 77-85.
- 46 Chen, L., H., Murad, M., Paras, K., Colbensa et al., 2010, « Sexual Abuse and Lifetime Diagnosis of Psychiatric Disorders: Systematic review and meta-analysis », *Mayo Clinic Proceedings*, vol. 85, n° 7, p. 618-629 ; Haileye, A., 2013, « Psychopathological Correlates of Child Sexual Abuse: The case of female students in Jimma Zone, SouthWest Ethiopia », *Ethiopian Journal*

- of Health Sciences, vol. 23, n° 1, p. 32-38 ; Maniglio, R., 2013, « Child Sexual Abuse in the Etiology of Anxiety Disorders: A systematic review of reviews », *Trauma, Violence & Abuse*, vol. 14, n° 2, p. 96-112.
- 47 Ellonen, N. et Salmi, V., 2011, « Polyvictimization as a Life Condition: Correlates of polyvictimization among Finnish children », *Journal of Scandinavian Studies in Criminology and Crime Prevention*, vol. 12, n° 1, p. 20-44 ; Finkelhor, D., Ormrod, R. et Turner, H., 2007, « Polyvictimization and Trauma in a National Longitudinal Cohort », *Development and Psychopathology*, vol. 19, n° 1, vol. 149-166 ; Fisher, H., Caspi, A., Moffitt, T., Wertz, J. et al., 2015, « Measuring adolescents' exposure to victimization: The Environmental Risk (E-Risk) Longitudinal Twin Study », *Development and Psychopathology* vol. 27, p. 1399-1416.
- 48 Radford, L., Corral, S., Bradley, C. et Fisher, H., 2013, « The prevalence and impact of child maltreatment and other types of victimization in the UK: Findings from a population survey of caregivers, children and young people and young adults », *Child Abuse & Neglect*, vol. 37, n° 10, p. 801-813.
- 49 Belsky, J., 1993, « Etiology of Child Maltreatment: A developmental-ecological analysis », *Psychological Bulletin*, vol. 114, n° 3, p. 413-434 ; Bronfenbrenner, U., 1977, « Toward an Experimental Ecology of Human Development », *American Psychologist*, vol. 32, n° 7, juillet, p. 513-551 ; Bronfenbrenner, U., 1986, « Ecology of the Family as a Context for Human Development: Research perspectives », *Developmental Psychology*, vol. 22, n° 6, p. 723-742.
- 50 Maternowska, M. et Fry, D., 2015, *The multi-country study on the drivers of violence affecting children : a child centred and integrated framework for violence prevention*, Centre de recherche de l'UNICEF, Florence, Italie ; Maternowska, C. et Fry, D., 2018, « The Multi-Country Study on the Drivers of Violence Affecting Children: An overview », *Vulnerable Children and Youth Studies*, vol. 13, supplément 1, p. 12-2.
- 51 UNICEF, 2017, *Preventing and Responding to Violence Against Children and Adolescents : Theory of Change*, New York, UNICEF. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/83206/file/Violence-Against-Children-ToC.pdf> ; OMS, 2016, *INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants*, Organisation mondiale de la Santé, Genève.
- 52 Barker, G., Contreras, J., Hellman, B. et al., 2011, *Evolving Men: Initial results from the International Men and Gender Equality Survey (IMAGES)*, International Center for Research on Women (ICRW), Washington D.C. et Instituto Promundo, Rio de Janeiro ; Buller, A., Pichon, M., McAlpine, A., Cislighi, B., Heise, L. et Meiksin, R., 2020, « Systematic review of social norms, attitudes, and factual beliefs linked to the sexual exploitation of children and adolescents », *Child Abuse & Neglect ; Centres de prévention et de contrôle des maladies*, 2014, *Violence Against Children in Haiti: Findings from a National Survey 2012*, Centres de prévention et de contrôle des maladies (États-Unis), Interuniversity Institute for Research and Development, Comité de coordination, Centres de prévention et de contrôle des maladies, Port-au-Prince, Haïti ; Choudhry V., Dayal R., Pillai D., Kalokhe A.S., Beier K., Patel V., 2018, « Child sexual abuse in India: A systematic review », *PLoS ONE*, vol. 13, n° 10, e0205086 ; Fulu, E., Warner, X., Miedema, S., Jewkes, R. et al., 2013, *Why Do Some Men Use Violence against Women and How Can We Prevent It? Findings from the United Nations multi-country study on men and violence in Asia and the Pacific*, Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour la population, ONU-Femmes et Volontaires des Nations Unies, Bangkok ; Heise, L. et Kotsadam, A., 2015, « Cross-national and multilevel correlates of partner violence: an analysis of data from population-based surveys », *The Lancet Global Health*, vol. 3, n° 6, p. E332-E340 ; Know Violence in Childhood, 2017, *Ending Violence in Childhood Global Report*, Know Violence in Childhood, New Delhi, Inde ; Lilleston, P., Goldmann, L., Verma, R. et McCleary-Sills, J., 2017, « Understanding social norms and violence in childhood: theoretical underpinnings and strategies for intervention », *Psychology, Health & Medicine*, n° 22, supplément S1 ; Willman, A. et Makisaka, M., 2011, *Interpersonal Violence Prevention: A review of the evidence and emerging lessons*, document de référence du *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale, Washington D.C.
- 53 Blakemore, T., Herbert, J., Arney, F. et Parkinson, F., 2017, « The impacts of institutional child sexual abuse: A rapid review of the evidence », *Child Abuse & Neglect*, vol. 74, p. 35-48 ; Bohm, B., Zollner, H., Fegert, J. M. et Liebhardt, H., 2014, « Child sexual abuse in the context of the Roman Catholic Church: a review of literature from 1981-2013 », *Journal of child sexual abuse*, vol. 23, n° 6, p. 635-656 ; Euser, S., Alink, R., Tharner, A., IJzendoorn, M. et Bakermans-Kranenburg, M., 2014, « Out of home placement to promote safety? The prevalence of physical abuse in residential and foster care », *Children and Youth Services Review*, vol. 37, p. 64-70 ; John Jay College, 2004, *The Nature and Scope of Sexual Abuse of Minors by Catholic Priests and Deacons in the United States 1950-2002*, New York, City University ; Know Violence in Childhood, 2017, *Ending Violence in Childhood Global Report*, Know Violence in Childhood, New Delhi, Inde ; Skold, J. et Swain, J., 2015, *Apologies and the legacy of abuse of children in 'care'*, Palgrave, Londres ; Lyneham, D. et Facchini, L., 2019, « Benevolent harm: Orphanages, voluntourism and child sexual exploitation in South-East Asia », *Trends & Issues in Crime and Criminal Justice*, Australian Institute of Criminology, vol. 574, mars, Canberra. Disponible à l'adresse suivante : www.aic.gov.au ; Sherr, L., Roberts, K. et Gandhi, N., 2016, « Child violence experiences in institutionalised/orphanage Care », *Psychology, Health & Medicine*, vol. 22, supplément 1, p. 31-57.

- 54 Cluver, L., Orkin, M., Boyes, M., Sherr, L. *et al.*, 2013, « Pathways from Parental AIDS to Child Psychological, Educational and Sexual Risk: Developing an empirically-based interactive theoretical model », *Social Science and Medicine*, vol. 87, p. 183-193 ; Know Violence in Childhood, 2017, *Ending Violence in Childhood Global Report*, Know Violence in Childhood, New Delhi, Inde ; Meinck, F., Cluver, L., Boyes, M. et Mhlongo, E., 2015, « Risk and Protective Factors for Physical and Sexual Abuse of Children and Adolescents in Africa: A review and implications for practice », *Trauma, Violence & Abuse*, vol. 16, n° 1, p. 81-107 ; Mootz, J., Stark, L., Meyer, E., Asghar, K. *et al.*, 2019, « Examining intersections between violence against women and violence against children: perspectives of adolescents and adults in displaced Colombian communities », *Conflict and Health*, vol. 13, p. 25.
- 55 Les sept stratégies INSPIRE sont : 1) mise en œuvre et application des lois ; 2) normes et valeurs ; 3) sûreté des environnements ; 4) appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants ; 5) revenus et renforcement économique ; 6) services de lutte et d'appui ; 7) éducation et savoir-faire pratiques.
- 56 Medline, Public Health, PsychInfo, Social Work Abstracts, CINAHL, Criminal Justice Abstracts, ERIC, Education Abstracts, Campbell Collaboration, Cochrane Library of Systematic Reviews.
- 57 Un compte rendu détaillé de la méthodologie est disponible dans l'examen des données probantes à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/documents/action-end-child-sexual-abuse-and-exploitation-review-evidence-2020>
- 58 UNICEF, 2017, *Preventing and Responding to Violence Against Children and Adolescents: Theory of Change*, New York, UNICEF ; UNICEF, 2018, *Plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021*, New York, UNICEF ; UNICEF, 2018, *INSPIRE Indicator Guidance and Results Framework: Ending Violence Against Children – How to Define and Measure Change*, New York, UNICEF ; UNICEF, 2017, *Gender-based violence in emergencies: operational guide*, UNICEF, New York ; WePROTECT, 2016, *Preventing and Tackling Child Sexual Exploitation and Abuse (CSEA) : A Model National Response*, WePROTECT Global Alliance, Open Government, Londres.
- 59 Nations Unies, 2019, *Keeping the promise: Ending violence against children by 2030*, Nations Unies, New York ; Wessells, M., 2015, « Bottom-up approaches to strengthening child protection systems: Placing children, families, and communities at the center », *Child Abuse & Neglect*, vol. 43, p. 8-21.
- 60 Chae, S. et Ngo, T., 2017, « *The Global State of Evidence on Interventions to Prevent Child Marriage* », Note de recherche n° 1, Girl Innovation, Research, and Learning (GIRL) Center, Conseil de population, New York ; SRHR SAT, 2017, *Age of consent: global legal review*, SRHR South Africa Trust ; UNFPA, 2017, *Harmonising the legal environment for addressing sexual and reproductive health and rights: a review of 23 countries in East and Southern Africa*, UNFPA, Afrique du Sud ; Wodon, Q., Tavares, R., Fiala, O., Le Nestour, A. *et al.*, 2017, *Ending child marriage: child marriage laws and their limitations*, octobre, Banque mondiale.
- 61 Centre international pour enfants disparus et sexuellement exploités (ICMEC), 2018, *Child Sexual Abuse Material: Model Legislation & Global Review*, 9^e édition, ICMEC. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.icmec.org/wp-content/uploads/2018/12/CSAM-Model-Law-9th-Ed-FINAL-12-3-18.pdf>
- 62 Conseil de l'Europe, 2009, *Recommendation of the Committee of Ministers to Member States on Integrated National Strategies for the Protection of Children from Violence*, Conseil de l'Europe ; Centre international pour enfants disparus et sexuellement exploités (ICMEC), 2018, *Child Sexual Abuse Material: Model Legislation & Global Review*, 9^e édition, ICMEC ; Jeney, P., 2015, *Combating Child Abuse Online: Study for the LIBE Committee*, Parlement européen. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/536481/IPOL_STU\(2015\)536481_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/536481/IPOL_STU(2015)536481_EN.pdf) ONUDC/UNICEF, 2009, *Justice in Matters involving Child Victims and Witnesses of Crime Model Law and Related Commentary*, UNICEF, New York ; Assemblée générale des Nations Unies, 2014, *Stratégies et mesures concrètes types des Nations Unies relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants dans le contexte de la prévention du crime et de la justice pénale*, A/CJ/3/69/L.5, 25 septembre, Nations Unies, New York ; OMS, 2016, *INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants*, Organisation mondiale de la Santé, Genève ; OMS, 2018, *INSPIRE Handbook action for implementing the seven strategies for ending violence against children*, Genève, Organisation mondiale de la Santé ; WePROTECT, 2016, *Preventing and Tackling Child Sexual Exploitation and Abuse (CSEA) : A Model National Response*, WePROTECT Global Alliance, Open Government, Londres.
- 63 Kavidri Johnson, A., 2017, *Ending violence against children in ASEAN member states*, Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Jakarta, Indonésie.
- 64 Cambodge, 2017, *Action Plan on Violence Against Children*, Phnom Penh, Cambodge ;
- 65 Larkins, C. et Crowley, A., 2018, *Children's participation in public decision making - a review of practice in Europe*, document de référence de l'Eurochild Conference, Opatija, Croatie.
- 66 Ritchie, D., 2016, *Does imprisonment deter? A review of the evidence*, Sentencing Council, Victoria.

- 67 Burton, D., Duty, K. et Leibowitz, G., 2011, « Differences between Sexually Victimized and Nonsexually Victimized Male Adolescent Sexual Abusers: Developmental antecedents and behavioral comparisons », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 20, n° 1, p. 77-93 ; Moffitt, T., 1993, « Adolescent Limited and Life Course Persistent Antisocial Behaviour: A developmental taxonomy », *Psychological Review*, vol. 100, n° 4, p. 674-701 ; Moffitt, T., Caspi, A., Harrington, H. et Milne, B., 2002, « Males on the life-course-persistent and adolescence-limited antisocial pathways: Follow-up at age 26 years », *Development and Psychopathology*, vol. 14, n° 1, p. 179-207.
- 68 Hackett, S., 2014, *Children and young people with harmful sexual behaviours* Research Review, Research in Practice, Totnes, Devon. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.ncsby.org/sites/default/files/UK%20Report%20on%20Children%20and%20Young%20People%20with%20Harmful%20Sexual%20Behavior.pdf>
- 69 Sources : Evaluation Fund (non daté) *An innovative approach to reducing recidivism among child sexual abusers*, Evidence Brief, South Africa, Evaluation Fund. Disponible à l'adresse suivante : theevaluationfund.org ; Gauteng Planning Commission, 2014, *Evaluation synthesis violence: Final report March 2014*, Gauteng Planning Commission, Office of the Premier, Gauteng Provincial Government, lisavetten@gmail.com
- 70 Par exemple, les conclusions des rapports de l'enquête indépendante sur les abus sexuels à l'égard des enfants menée en Angleterre, disponibles à l'adresse suivante : <https://www.iicsa.org.uk/publications/investigation> ; documents de la Commission royale d'enquête sur les réponses institutionnelles à la maltraitance sexuelle des enfants en cas de signalement d'abus sexuels à l'égard des enfants, disponibles à l'adresse suivante : <https://www.iicsa.org.uk/publications/investigation>
- 71 *Taylor, B. G., Stein, N. D., Mumford, E. A. et Woods, D., 2013, « Shifting boundaries: An experimental evaluation of a dating violence prevention program in middle schools », *Prevention Science*, vol. 14, p. 64-76 ; *Taylor, B. Mumford, E & Stein, N., 2015, « Effectiveness of Shifting Boundaries Teen Dating Violence Prevention Program for Subgroups of Middle School Students », *Journal of Adolescent Health* vol. 56, S20eS26 ; *Taylor, B. Mumford, E Liu, W. et Stein, N., 2017, « The effects of different saturation levels of the Shifting Boundaries intervention on preventing adolescent relationship abuse and sexual harassment », *Journal of Experimental Criminology*, vol. 13, p. 79-100.
- 72 Chae, S. et Ngo, T., 2017, *The Global State of Evidence on Interventions to Prevent Child Marriage*, Note de recherche n° 1, Girl Innovation, Research, and Learning (GIRL) Center, Conseil de population, New York ; Wodon, Q., Tavares, R., Fiala, O., Le Nestour, A. et al., 2017, *Ending child marriage: child marriage laws and their limitations*, octobre, Banque mondiale.
- 73 Jeney, P., 2015, *Combatting Child Abuse Online: Study for the LIBE Committee*, Parlement européen. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/536481/IPOL_STU\(2015\)536481_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/536481/IPOL_STU(2015)536481_EN.pdf)
- 74 Ali Mussa, M. et Mohamed, F., 2019, « Challenges Facing Police Gender and Children's Desks in Reduction of Gender-Based Violence and Violence against Children: A Case of Kinondoni District, Dar es-Salaam Region, Tanzania », *The International Journal of Humanities & Social Studies*, vol. 7, n° 8, août, p. 1-11 ; Children's Commissioner, 2015, *Barnahus: Improving the response to child sexual abuse in England*, Children's Commissioner, Londres ; *Cross, T. P., Jones, L. M., Walsh, W. A., Simone, M., Kolko, D., Sczepanski, J., Lippert, T., Davison, K., Crynes, A. et Sosnowski, P., 2008, « Evaluating children's advocacy centers' response to child sexual abuse », *Juvenile Justice Bulletin*. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojdp/218530.pdf> ; *Herbert, J. et Bromfield, L., 2016, « Evidence for the Efficacy of the Child Advocacy Center Model: A Systematic Review », *Trauma, Violence & Abuse*, vol. 17, n° 3, p. 341-357 ; Johansson, S. et Stefansen, K., 2019, « Policy-making for the diffusion of social innovations: the case of the Barnahus model in the Nordic region and the broader European context », *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, DOI : 10.1080/13511610.2019.1598255 ; Johansson, S., Stefansen, K., Bakketeig, E. et Kaldal, A., 2017, « Implementing the Nordic Barnahus Model: Characteristics and local adaptations », dans Johansson, S., Stefansen, K., Bakketeig, E. et Kaldal, A. (dir.) *Collaborating Against Child Abuse: Exploring the Nordic Barnahus Model*, Palgrave Macmillan, Londres, p. 1-29 ; *Miller, A. et Rubin, D., 2009, « The contribution of children's advocacy centers to felony prosecutions of child sexual abuse », *Child Abuse & Neglect*, vol. 33, n° 1, p. 12-18 ; *Nwogu, N., Agrawal, L., Chambers, S., Buagas, A., Daniele, R., et Singleton, J., 2016, « Effectiveness of Child Advocacy Centers and the multidisciplinary team approach on prosecution rates of alleged sex offenders and satisfaction of non-offending caregivers with allegations of child sexual abuse: a systematic review », *JBIC Database Of Systematic Reviews & Implementation Reports* vol. 13, n° 12, p. 93-129 ; Nations Unies/UNICEF Tanzanie, 2013, *Strengthening the Police Response to Gender-Based Violence and Child Abuse: Action plan for the police, gender and children's desks 2013-2016*, Nations Unies/UNICEF Tanzanie, Dar es-Salaam.
- 75 Gouvernement du Royaume-Uni, 2018, « *Working together to safeguard children* », Gouvernement du Royaume-Uni, Londres, Royaume-Uni ; Judicial Service Commission, 2012, *Protocol on the multi-sectoral management of sexual abuse & violence in Zimbabwe*, 3^e édition, Judicial Service Commission, Zimbabwe, protocole révisé en 2019 pour intégrer les abus commis en ligne.

- 76 Gilbert, R., Kemp, A., Thoburn, J., Sidebotham, P., Radford, L., Glaser, D. et Macmillan, H., 2009b, « Recognising and responding to child maltreatment », *The Lancet*, vol. 373, n° 9658, p. 167-180 ;Gouvernement de Sa Majesté, 2016, ANNEXE D : « Summary of the evidence on the effectiveness of mandatory reporting in addressing child abuse and neglect », *Reporting and Acting on Child Abuse and Neglect: Government consultation: Supporting annexes*, juillet, Ministère de l'intérieur, Londres, disponible à l'adresse suivante : https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/539615/Reporting_and_acting_on_child_abuse_and_neglect_-_annexes_web_.pdf ;*McTavish, J. R., Kimber, M., Devries, K. *et al.*, 2017, « Mandated reporters' experiences with reporting child maltreatment: a meta-synthesis of qualitative studies », *BMJ Open*, vol. 7, e013942 ;*McTavish, J. R., Kimber, M., Devries, K. *et al.*, 2019, « Children's and Caregivers' Perspectives about mandatory reporting of child maltreatment: a meta-synthesis of qualitative studies », *BMJ Open*, vol. 9, e025741 ;*Mathews, B., Ju Lee, X. et Norman, R., 2016, « Impact of a new mandatory reporting law on reporting and identification of child sexual abuse: A seven year time trend analysis », *Child Abuse & Neglect*, vol. 56, p. 62-79 ;Wirtz, A., Alvarez, C., Guedes, C., Brumana, L. *et al.*, 2016, « Violence against children in Latin America and Caribbean countries: a comprehensive review of national health sector efforts in prevention and response », *BMC Public Health*, vol. 16, n° 1006.
- 77 Mantula, F. et Saloojee, H., 2016, « Child Sexual Abuse in Zimbabwe », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 25, n° 8, p. 866-880 ;Shuko Musiwa, A., 2018, « How Has the Presence of Zimbabwe's Victim-Friendly Court and Relevant Child Protection Policy and Legal Frameworks Affected the Management of Intrafamilial Child Sexual Abuse in Zimbabwe? The Case of Marondera District », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 33, n° 11, p. 1748-1777.
- 78 *Borduin, C. M., Schaeffer, C. M. et Heiblum, N., 2009, « A randomized clinical trial of multisystemic therapy with juvenile sexual offenders: Effects on youth social ecology and criminal activity », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 77, p. 26-37 ;*Carpentier, M. Y., Silovsky, J. F. et Chaffin, M., 2006, « Randomized trial of treatment for children with sexual behavior problems: Ten-year follow-up », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 74, n° 3, p. 482-488 ;*Dopp, A., Borduin, C. et Brown, C., 2015, « Evidence-based treatments for juvenile sex offenders: review and recommendations », *Journal of Aggression, Conflict and Peace Research*, vol. 7, n° 4, p. 223-236 ;Henggeler, S. et Schaeffer, C., 2016, « Multisystemic therapy: Clinical overview, outcomes, and implementation research », *Family Process*, vol. 55, p. 514-528.
- 79 *Taylor, B. G., Stein, N. D., Mumford, E. A. et Woods, D., 2013, « Shifting boundaries: An experimental evaluation of a dating violence prevention program in middle schools », *Prevention Science*, vol. 14, p. 64-76.
- 80 *International Rescue Committee (IRC), 2017, *A safe place to shine*, IRC, Genève.
- 81 *Stanley, N., Ellis, J., Farrelly, N., Hollinghurst, S. et Downe, S., 2015, « Preventing domestic abuse for children and young people: A review of school-based interventions », *Children and Youth Services Review*, vol. 59, p. 120-131 ;*Taylor, B. G., Stein, N. D., Mumford, E. A. et Woods, D., 2013, « Shifting boundaries: An experimental evaluation of a dating violence prevention program in middle schools », *Prevention Science*, vol. 14, p. 64-76.
- 82 *Devries, K., Knight, L., Allen, E., Parkes, J., Kyegombe, N. et Naker, D., 2017, « Does the Good Schools Toolkit Reduce Physical, Sexual and Emotional Violence, and Injuries, in Girls and Boys equally? A Cluster-Randomised Controlled Trial », *Prevention Science*, p. 838-853 ;*Devries, K., Knight, L., Child, J., Mirembe, A. *et al.*, 2015, « The Good School Toolkit for Reducing Physical Violence from School Staff to Primary School Students: A Cluster Randomised Control Trial in Uganda », *The Lancet Global Health*, 385e, p. 378-386.
- 83 Cybertip.ca, 2018, *Mandatory reporting of child pornography in Manitoba: Cybertip.ca's 2017/18 annual review*, Centre canadien de protection de l'enfance, Manitoba, disponible à l'adresse suivante : https://www.cybertip.ca/pdfs/CTIP_MB_MandatoryReporting_AnnualReview_2017-2018_en.pdf ;Centre international pour enfants disparus et sexuellement exploités (ICMEC), 2018, *Child Sexual Abuse Material: Model Legislation & Global Review*, 9^e édition, ICMEC, disponible à l'adresse suivante : <https://www.icmec.org/wp-content/uploads/2018/12/CSAM-Model-Law-9th-Ed-FINAL-12-3-18.pdf> ;Internet Watch Foundation (IWF), 2019, *Once upon a year: The Internet Watch Foundation annual report 2018*, IWF, Cambridge, disponible à l'adresse suivante : <https://www.iwf.org.uk/report/2018-annual-report> ;Sécurité publique Canada, 2015, *Évaluation de 2013-2014 de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet*, Sécurité publique Canada, Montréal.
- 84 Commission royale australienne sur les interventions institutionnelles face aux abus sexuels d'enfants, 2017, Volumes 6, 7 et 8 disponibles à l'adresse suivante : <https://www.childabuseroyalcommission.gov.au/child-safe-institutions> ;Mountjoy, M., Rhind, D. J. A., Tiivas, A. et Leglise, M., 2015, « Safeguarding the child athlete in sport: a review, a framework and recommendations for the IOC youth athlete development model », *British Journal of Sports Medicine*, vol. 49, n° 13, p. 883-886.

- 85 Hawke, A. et Rapheal, A., 2016, *Offenders on the Move: Global study of child sexual exploitation of children in travel & tourism*, ECPAT International, Bangkok ;Köpke, R., 2005, *Code of Conduct for the Protection of Children from Sexual Exploitation in Travel and Tourism within the Context of Sustainability and Corporate Social Responsibility (CSR)*, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, Eschborn, Allemagne ;UNICEF, 2012, *Assessing The Code of Conduct for the Protection of Children from Sexual Exploitation in Travel and Tourism: Discussion Paper*, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Florence ;UNICEF, 2016, *Government, civil society and private sector responses to the prevention of sexual exploitation of children in travel and tourism*, UNICEF, New York.
- 86 Alaggia, R., Collin-Vezina, D. et Lateef, R., 2019, « Facilitators and Barriers to Child Sexual Abuse (CSA) Disclosures: A Research Update (2000–2016) », *Trauma, Violence & Abuse*, vol. 20, n° 2, p. 260-283 ;Collin-Vezina, D., Sablonni, D., Palmer, A. et Milne, L., 2015, « A preliminary mapping of individual, relational, and social factors that impede disclosure of childhood sexual abuse », *Child Abuse & Neglect*, vol. 43, p. 123-134 ;Lahtinen, H., Laitila, A., Korkman, J. et Ellonen, N., 2018, « Children's disclosures of sexual abuse in a population-based sample », *Child Abuse & Neglect*, vol. 76, p. 84-94 ;Stiller, A. et Hellmann, D., 2017, « In the aftermath of disclosing child sexual abuse: consequences, needs, and wishes », *Journal of Sexual Aggression*, vol. 23, n° 3, p. 251-265.
- 87 Kafuko, A., Tusasiirwe, S. et Opobo, T., 2015, *A Study of Community Based Child Protection Mechanisms in a Fishing Community in Central Uganda*, AfriChild ;Stark, L., Bancroft, S., Cholid, S., Sustikarini, A. et Meliala, A., 2012, « A qualitative study of community-based child protection mechanisms in Aceh, Indonesia », *Vulnerable Children and Youth Studies*, vol. 7, n° 3, p. 228-236 ;Wessells, M., Kostelny, K. et Ondoro, K., 2014, *A grounded view of community-based child protection mechanisms and their linkages with the wider child protection system in three rural and urban areas in Kenya*, Initiative interorganisations pour l'acquisition de connaissances sur les mécanismes communautaires de protection de l'enfance et les systèmes de protection de l'enfance, Londres.
- 88 Benelli, P., Fikiri, A. et Oumarai, Z., 2019, *Voicing the needs and priorities of children living in conflict in the Democratic Republic of Congo*, Save the Children, République démocratique du Congo ;Save the Children, 2015, *Mapping and analysis of children's participation: global report 2015*, Save the Children, Stockholm, Suède ;*Scott, S., McNeish, D., Bovarnick, S. et Pearce, J., 2019, *What works in responding to child sexual exploitation*, Barnardo's/Université du Bedfordshire/ DSMS ;Wessells, M., 2015, « Bottom-up approaches to strengthening child protection systems: Placing children, families, and communities at the center », *Child Abuse & Neglect*, vol. 43, p. 8-21.
- 89 Cody, C., 2017, *Connecting the dots: Supporting the recovery and reintegration of children affected by sexual exploitation: thematic report*, ECPAT International, Bangkok, Thaïlande ;Pratt, R., 2013, « A community treatment model for adolescents who sexually harm: Diverting youth from criminal justice to therapeutic responses », *International Journal of Behavioural Consultation and Therapy*, vol. 8, n° 3-4, p. 37-42 ;Quadara, A. et Hunter, C., 2016, *Principles of Trauma-informed approaches to child sexual abuse: A discussion paper*, Commission royale d'enquête sur les réponses institutionnelles à la maltraitance sexuelle des enfants en cas de signalement d'abus sexuels à l'égard des enfants, Sydney ;*Scott, S., McNeish, D., Bovarnick, S. et Pearce, J., 2019, *What works in responding to child sexual exploitation*, Barnardo's/Université du Bedfordshire/DSMS.
- 90 Nations Unies, 2019, *Keeping the promise: Ending violence against children by 2030*, Nations Unies, New York.
- 91 Benelli, P., Fikiri, A. et Oumarai, Z., 2019, *Voicing the needs and priorities of children living in conflict in the Democratic Republic of Congo*, Save the Children, République démocratique du Congo ;Lansdown, G. et O'Kane, C., 2014, *Trousse à outils du suivi et de l'évaluation de la participation des enfants*, Save the Children, Londres.
- 92 Haldorsson, O., 2018, *Normes de qualité Barnahus: Lignes directrices pour une réponse pluridisciplinaire et interinstitutionnelle aux enfants victimes et témoins de violence*, The PROMISE Project series, disponible à l'adresse suivante : <http://www.childrenatrisk.eu/promise/wp-content/uploads/sites/4/2018/04/PROMISE-Barnahus-Quality-Standards.pdf> .
- 93 Comité international pour le développement des peuples (CISP), 2019, *CISP approach to child protection: Models, promising practices and success stories from Kenya*, CISP, Kenya ;UNICEF, 2014, *Case studies in UNICEF child protection programming*, UNICEF, New York.
- 94 UNICEF, 2019, *Guidelines to strengthen the social services workforce for child protection*, UNICEF, New York.
- 95 *Bailey, C., Mace, G., Powell, M. et Benson, M., 2015, « Evaluation of a Collaborative Operation to Improve Child Sexual Abuse Reporting in Western Australian Indigenous Communities », *Criminal Justice & Behavior*, vol. 42, n° 12, p. 1303-1315 ;*Mace, G., Powell, M. B. et Benson, M., 2015, « Evaluation of Operation RESET: an initiative for addressing child sexual abuse in Aboriginal communities », *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, vol. 48, n° 1, p. 82-103 ;Pearce, J., 2014, « 'What's going on' to safeguard children and young people from sexual exploitation: a review of local safeguarding boards' work to protect children from sexual exploitation », *Child Abuse Review*, vol. 23, p. 159-170.

- 96 Cordisco Tsai, L., Vanntheory, L. et Channtha, N., 2018, *Experiences in shelter care: Perspectives from participants in the Butterfly Longitudinal Study*, Chab Dai/Sioban Miles Memorial Library & Resource Center ;*Scott, S., McNeish, D., Bovarnick, S. et Pearce, J., 2019, *What works in responding to child sexual exploitation*, Barnardo's/Université du Bedfordshire/DSMS ;Shephard, W. et Lewis, B., 2017, *Working with children who are victims or at risk of sexual exploitation: Barnardo's model of practice*, Barnardo's, Barkingside, disponible à l'adresse suivante : <https://www.bl.uk/collection-items/working-with-children-who-are-victims-or-at-risk-of-sexual-exploitation-barnardos-model-of-practice>.
- 97 Shlonsky, A., Albers, B. et Paterson, N., 2017, *Rapid evidence review on the availability, modality and effectiveness of psychosocial support services for child and adult victims and survivors of child sexual abuse*, Commission royale d'enquête sur les réponses institutionnelles à la maltraitance sexuelle des enfants en cas de signalement d'abus sexuels à l'égard des enfants, Sydney.
- 98 Collin-Vezina, D., Daigneault, I. et Herbert, M., 2013, « Lessons learned from child sexual abuse research: prevalence, outcomes, and preventive strategies », *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, vol. 7, n° 22.
- 99 Murray, L., Skavenski, S., Kane, J., Mayeya, J. et al., 2015, « Effectiveness of Trauma-Focused Cognitive Behavioral Therapy Among Trauma-Affected Children in Lusaka, Zambia: A Randomized Clinical Trial », *JAMA Pediatrics*, vol. 169, n° 8, p. 761-769.
- 100 *O'Callaghan, P., McMullen, J., Shannon, C., Rafferty, H. et Black, A., 2013, « A randomised controlled trial of trauma-focused cognitive behavioral therapy for sexually exploited, war affected Congolese girls », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 52, n° 4, p. 359-369.
- 101 Child Helpline International propose des ressources concernant la mise en place, la capacité et la gouvernance des services d'assistance téléphonique, disponibles à l'adresse suivante : <https://www.childhelplineinternational.org/child-helplines/tools/page/4/>.
- 102 African Child Policy Forum (ACPF), 2014, *The African Report on Violence Against Children*, Addis-Abeba, APCF ;Childline India Foundation (CIF), 2011, *Annual Report*, CIF, Mumbai ;Fukkink, R., Bruns, S. et Ligtoert, R., 2016, « Voices of Children from Around the Globe: An International Analysis of Children's Issues at Child Helplines », *Children & Society*.
- 103 *McMahon-Howard, J. et Reimers, B., 2013, « An evaluation of a child welfare training program on the commercial sexual exploitation of children (CSEC) », *Evaluation & Program Planning*, vol. 40, p. 1-9 ;Parenting Research Centre, 2016, *Implementation best practice: A rapid evidence assessment*, Commission royale d'enquête sur les réponses institutionnelles à la maltraitance sexuelle des enfants en cas de signalement d'abus sexuels à l'égard des enfants, Sydney ;*Rheingold, A. A., Zajac, K., Chapman, J. E., Patton, M., de Arellano, M., Saunders, B. et Kilpatrick, D., 2015, « Child sexual abuse prevention training for childcare professionals: an independent multi-site randomized controlled trial of Stewards of Children », *Prevention Science: The Official Journal of the Society for Prevention Research*, vol. 16, no 3, p. 374-385.
- 104 Carlson, C., Namy, S., Norcini Pala, A. et al., 2020, « Violence against children and intimate partner violence against women: overlap and common contributing factors among caregiver-adolescent dyads », *BMC Public Health*, vol. 20, n° 124 ;Comité international pour le développement des peuples (CISP), 2019, *CISP approach to child protection: Models, promising practices and success stories from Kenya*, CISP, Kenya ;Guedes, A., Bott, S., Garcia-Moreno, C. et Colombini, M., 2016, « Bridging the gaps: a global review of intersections of violence against women and violence against children », *Global health action*, vol. 9, n° 31516 ;Keesbury, J., Onyango-Ouma, W., Undie, C., Maternowska, C., Mugisha, F., Kageha, E. et Askew, I., 2012, *A Review and Evaluation of Multi-Sectoral Response Services (One-Stop Center) for Gender-Based Violence in Kenya and Zambia*, Population Council, Nairobi, Kenya ;Mulumbia, Y., Miller, A., MacDonald, G. et Kennedy, N., 2018, « Are one-stop centres an appropriate model to deliver services to sexually abused children in urban Malawi? », *BMC Pediatrics*, vol. 18, n° 145 ;*Naved, R. T., Mamun, M. A., Mourin, S. et Parvin, K., 2018, « A cluster randomized controlled trial to assess the impact of SAFE on spousal violence against women and girls in slums of Dhaka, Bangladesh », *PLoS ONE*, vol. 13, n° 6, e0198926 ;Sithole, Z., Notion Tafara Gombe, N., Juru, T., Chonzi, P., Shambira, G., Nsubuga, P. et Tshimanga M., 2018, « Evaluation of sexual and genderbased violence program in Harare City, Zimbabwe, 2016: a descriptive cross-sectional study », *Pan African Medical Journal*, vol. 31, n° 200 ;*Yount, K., Krause, K. et Miedema, S., 2017, « Preventing gender-based violence victimization in adolescent girls in lower-income countries: Systematic review of reviews », *Social Science & Medicine*, vol. 192, p. 1-13.
- 105 Kohli, R. K. S., Hynes, P., Connolly, H., Thurnham, A., Westlake, D. et D'Arcy, K., 2015, *Evaluation of Independent Child Trafficking Advocates trial: Final Report*, Rapport de recherche n° 86, Ministère de l'intérieur, Londres ;Scott, S., McNeish, D., Bovarnick, S. et Pearce, J., 2019, *What works in responding to child sexual exploitation*, Barnardo's/Université du Bedfordshire/DSMS ;Shephard, W. et Lewis, B., 2017, *Working with children who are victims or at risk of sexual exploitation: Barnardo's model of practice*, Barnardo's, Barkingside.

- 106 Cordisco Tsai, L., Vanntheary, L. et Channtha, N., 2018, *Experiences in shelter care: Perspectives from participants in the Butterfly Longitudinal Study*, Chab Dai/Sioban Miles Memorial Library and Resource Center.
- 107 *Cohen, J. A., Mannarino, A. P. et Knudsen, K., 2005, « Treating sexually abused children: 1 year follow-up of a randomized controlled trial », *Child Abuse & Neglect*, vol. 29, n° 2, p. 135-145 ; *Cohen, J. A., Mannarino, A. P., Perel, J. M. et Staron, V., 2007, « A pilot randomized controlled trial of combined trauma-focused CBT and setraline for childhood PTSD symptoms », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 46, n° 7, p. 811-819 ; *Cohen, J. A., Deblinger, E., Mannarino, A. et Steer, R., 2004, « A multisite, randomized controlled trial for children with sexual abuse-related PTSD symptoms », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 43, n° 4, p. 393-402 ; *Macdonald, G., Higgins, J., Ramchandani, P., Valentine, J., Bronger, L., Klein, P., O'Daniel, R., Pickering, M., Rademaker, B., Richardson, G. et Taylor, M., 2012, « Cognitive-behavioural interventions for children who have been sexually abused », *Cochrane database of systematic reviews* (en ligne), vol. 5, CD001930 ; *Mannarino, A. P., Cohen, J. A., Deblinger, E., Runyon, M. K. et Steer, R. A., 2012, « Trauma-Focused Cognitive-Behavioral Therapy for Children Sustained Impact of Treatment 6 and 12 Months Later », *Child Maltreatment*, vol. 17, n° 3, p. 231-241 ; *Sánchez-Meca, J., Rosa-Alcázar, A. et López-Soler, C., 2011, « The psychological treatment of sexual abuse in children and adolescents: A meta-analysis », *International Journal of Clinical and Health Psychology*, vol. 11, n° 1, p. 67-93 ; Wethington, H., Hahn, R., Fuqua-Whitley, D., Sipe, T. *et al.*, 2008, « The Effectiveness of Interventions to Reduce Psychological Harm from Traumatic Events among Children and Adolescents », *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 35, n° 3, p. 287-313.
- 108 *Murray, L., Familiara, I., Skavenskia, S., Jere, E. *et al.*, 2013, « An Evaluation of Trauma Focused Cognitive Behavioral Therapy for Children in Zambia », *Child Abuse & Neglect*, vol. 37, n° 12, p. 1175-1185 ; *Murray, L., Skavenski, S., Kane, J., Mayeya, J. *et al.*, 2015, « Effectiveness of Trauma-Focused Cognitive Behavioral Therapy Among Trauma-Affected Children in Lusaka, Zambia: A Randomized Clinical Trial », *JAMA Pediatrics*, vol. 169, n° 8, p. 761-769 ; *O'Callaghan, P., McMullen, J., Shannon, C., Rafferty, H. et Black, A., 2013, « A randomised controlled trial of trauma-focused cognitive behavioral therapy for sexually exploited, war affected Congolese girls », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, vol. 52, n° 4, p. 359-369 ; Wirtz, A., Alvarez, C., Guedes, C., Brumana, L. *et al.*, 2016, « Violence against children in Latin America and Caribbean countries: a comprehensive review of national health sector efforts in prevention and response », *BMC Public Health*, vol. 16, n° 1006.
- 109 *Lewey, J., Smith, C. L., Burcham, B., Saunders, N. L., Elfallel, D. et O'Toole, S. K., 2018, « Comparing the effect of EMDR and TF-CBT for children and adolescents: a meta-analysis », *Journal of Child and Adolescent Trauma*, vol. 11, n° 4, p. 1-16 ; National Institute for Health and Care Excellence (NICE), 2018, *Post-traumatic stress disorder [A] Evidence reviews for psychological, psychosocial and other non-pharmacological interventions for the prevention of PTSD in children – NICE guideline NG116 – Evidence reviews – December 2018*, National Institute for Clinical Evidence, Londres, disponible à l'adresse suivante : <https://www.nice.org.uk/guidance/ng116/evidence/a-psychological-psychosocial-and-other-nonpharmacological-interventions-for-the-prevention-of-ptsd-in-children-pdf-6602621005>.
- 110 Kazlauskas, E., 2017, « Challenges for providing health care in traumatized populations: barriers for PTSD treatments and the need for new developments », *Global Health Action*, vol. 10, 1322399.
- 111 *Bustamante, G., Soledad Andrade, M., Mikesell, C., Cullen, C., Endara, P., Burneo, V., Yopez, P., Saavedra, A., Ponce, P. et Grunauer, M., 2019, « “I have the right to feel safe”: Evaluation of a school-based child sexual abuse prevention program in Ecuador », *Child Abuse & Neglect*, vol. 91, p. 31-40.
- 112 Bandiera, O., Buehren, N., Burgess, R., Goldstein, M. *et al.*, 2012, *Empowering Adolescent Girls: Evidence from a Randomized Control Trial in Uganda – Working Paper*, London School of Economics and Political Science, Suntory and Toyota International Centres for Economics and Related Disciplines, Londres, Royaume-Uni ; *Bandiera, O., Buehren, N., Burgess, R., Goldstein, M., Gulesci, S., Rasul, I. et Sulaimany, M., 2018, *Women's empowerment in action: evidence from a randomized control trial in Africa* (anglais), Groupe de la Banque mondiale, Washington D.C.
- 113 *Baker, C. K., Gleason, K., Naai, R., Mitchell, J. et Trecker, C., 2013, « Increasing knowledge of sexual abuse: A study with elementary school children in Hawai'i », *Research on Social Work Practice*, vol. 23, n° 2, p. 167-178 ; *Citak Tunc, G. *et al.*, 2018, « Preventing Child Sexual Abuse: Body Safety Training for Young Children in Turkey », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 27, n° 4, p. 347-364 ; *Czerwinski, F., Finne, E., Alfes, J. et Kolip, P., 2018, « Effectiveness of a school-based intervention to prevent child sexual abuse – Evaluation of the German IGEL program », *Child Abuse & Neglect*, vol. 86, p. 109-122 ; *Daigneault, I., Hebert, M. et Tourigny, M., 2007, « Personal and Interpersonal Characteristics Related to Resilient Developmental Pathways of Sexually Abused Adolescents », *Child and Adolescent Psychiatric Clinics of North America*, vol. 16, n° 2, p. 415-434 ; *Dake, J., Price, J. et Murnan, J., 2003, « Evaluation of a child abuse prevention curriculum for third-grade students: assessment of knowledge and efficacy expectations », *Journal of School Health*, vol. 73, n° 2, p. 76-82 ; *Fryda, C. M. et Hulme, P., 2015, « School-based childhood

- sexual abuse prevention programs: An integrative review », *The Journal of School Nursing*, vol. 31, n° 3, p. 167-182 ; *Gibson, L. et Leitenberg, H., 2000, « Child Sexual Abuse Prevention Programs: Do they decrease the occurrence of child sexual abuse? », *Child Abuse & Neglect*, vol. 24, n° 9, p. 1115-1125 ; *Irmak, T., Kiziltepe, R., Aksel, S., Gungor, D. et Eslek, D., 2018, « Summary I'm Learning to Protect Myself with Mika: Efficacy of Sexual Abuse Prevention Program », *Turkish Journal of Psychology*, juin, vol. 33, n° 81, p. 58-61 ; *Jin, Y. et al., 2017, « Evaluation of a sexual abuse prevention education program for school-age children in China: A comparison of teachers and parents as instructors », *Health Education Research*, vol. 32, n° 4, p. 364-373 ; *Kenny, M. C., Wurtele, S. K. et Alonso, L., 2012, « Evaluation of a Personal Safety Program with Latino Preschoolers », *Journal of Child Sexual Abuse*, vol. 21, n° 4, p. 368-385 ; *Krahé, B. et Knappert, L., 2009, « A group-randomized evaluation of a theatre-based sexual abuse prevention programme for primary school children in Germany », *Journal of Community & Applied Social Psychology*, vol. 19, n° 4, p. 321-329 ; *MacIntyre, D. et Carr, A., 1999, « Evaluation of the effectiveness of the stay safe primary prevention programme for child sexual abuse », *Child Abuse & Neglect*, vol. 23, p. 1307-1325 ; *Moreno-Manso, J. et al., 2014, « Application of a child abuse prevention programme in an educational context », *Anales de Psicología*, vol. 30, n° 3, p. 1014-1024 ; *Müller, A. R., Röder, M. et Fingerle, M., 2014, « Child sexual abuse prevention goes online: Introducing "Cool and Safe" and its effects », *Computers and Education*, vol. 78, p. 60-65 ; *Pitts, C., 2015, *Child sexual abuse prevention programs for pre-schoolers: A synthesis of current evidence*, Sydney ; *Pulido, M. L., Dauber, S., Tully, B. A., Hamilton, P., Smith, M. J. et Freeman, K., 2015, « Knowledge gains following a child sexual abuse prevention program among urban students: A cluster-randomized evaluation », *American Journal of Public Health*, vol. 105, n° 7, p. 1344-1350 ; *Tutty, L. M., 1997, « Child sexual abuse prevention programs: evaluating Who Do You Tell », *Child Abuse & Neglect*, vol. 21, n° 9, p. 869-881 ; *Walsh, K., Zwi, K., Woolfenden, S. et Shlonsky, A., 2015, « School-based education programmes for the prevention of child sexual abuse », *The Cochrane database of systematic reviews*, vol. 4, CD004380 ; *Wood, M. et Archbold, M., 2015, « Bad touches, getting away, and never keeping secrets: Assessing student knowledge retention of the 'red flag green flag people' program », *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 30, n° 17, p. 2999-3021 ; *Zwi, K. J., Woolfenden, S. R., Wheeler, D. M., O'Brien, T. A., Tait, P. et Williams, K. W., 2007, « School-based education programmes for the prevention of child sexual abuse », *Cochrane Database of Systematic Reviews*, vol. 3, CD004380.
- 114 *Bustamante, G., Soledad Andrade, M., Mikesell, C., Cullen, C., Endara, P., Burneo, V., Yopez, P., Saavedra, A., Ponce, P. et Grunauer, M., 2019, « "I have the right to feel safe": Evaluation of a school-based child sexual abuse prevention program in Ecuador », *Child Abuse & Neglect*, vol. 91, p. 31-40 ; *Weatherley, R., Siti Hajar, A., Noralina, O., John, M., Preusser, N. et Yong, M., 2012, « Evaluation of a School-Based Sexual Abuse Prevention Curriculum in Malaysia », *Child and Youth Services Review*, vol. 34, n° 1, p. 119-125.
- 115 *Baiocchi, M., Omondi, B., Langat, N., Boothroyd, D. et al., 2016, « A Behavior-Based Intervention That Prevents Sexual Assault: the Results of a Matched-Pairs, Cluster-Randomized Study in Nairobi, Kenya », *Prevention Science*, août, DOI : 10.1007/s11212-016-0701-0 ; *Decker, M., Wood, S., Ndinda, E., Yenokyan, G. et al., 2018, « Sexual violence among adolescent girls and young women in Malawi: a cluster-randomized controlled implementation trial of empowerment self-defense training », *BMC Public Health*, vol. 18, n° 1341.
- 116 *Austrian, K. et Muthengi, E., 2014, « Can economic assets increase girls' risk of sexual harassment? Evaluation results from a social, health and economic asset-building intervention for vulnerable adolescent girls in Uganda », *Children & Youth Services Review*, vol. 47, p. 168-175 ; *Baird, S., Chirwa, E., McIntosh, C. et Özler, B., 2010, *The Short-Term Impacts of a Schooling Conditional Cash Transfer Program on the Sexual Behavior of Young Women*, rapport de recherche sur les politiques, Banque mondiale, Washington ; Cepeda, I., Lacalle-Calderon, M. et Torralba, M., 2017, « Microfinance and Violence Against Women in Rural Guatemala », *Journal of Interpersonal Violence*, p. 1-23 ; *Cluver, L., Boyes, M., Orkin, M., Pantelic, M., Molwena, T. et Sherr, L., 2013, « Child-focused state cash transfers and adolescent risk of HIV infection in South Africa: a propensity-score-matched case-control study », *Lancet Global Health*, vol. 1, p. e362-e370 ; *Peterman, A., Neijhoft, A., Cook, S. et Palermo, T., 2017, « Understanding the linkages between social safety nets and childhood violence: a review of the evidence from low- and middle-income countries », *Health Policy and Planning*, vol. 32, p. 1049-1071.
- 117 Ball, B., Kreig, P. et Rosenbluth, B., 2009, « 'Like a Family but Better Because You Can Actually Trust Each Other': The Expect Respect dating violence prevention program for at-risk youth », *Health Promotion Practice*, vol. 10, n° 1, p. 45-58 ; *Foshee, V., Bauman, K., Arriaga, X., Helms, R. et al., 1998, « An Evaluation of Safe Dates, an Adolescent Dating Violence Prevention Program », *American Journal of Public Health*, vol. 88, n° 1, p. 45-50 ; Foshee, V., Bauman, K., Greene, W., Koch, G., Fletcher-Linder, G. et MacDougall, J., 2000, « The Safe Dates Program: 1 Year Follow Up Results », *American Journal of Public Health*, vol. 90, p. 1619-1622 ; *Foshee, V., Bauman, K., Ennett, S., Fletcher-Linder, G., Benefield, T. et Suhindran, C., 2004, « Assessing the long-term effects of the safe dates program and a booster in preventing and reducing adolescent dating violence victimization and perpetration », *American Journal of Public Health*, vol. 94, p. 619-624 ; OMS et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 2010, *Addressing Violence against Women and HIV/AIDS: What works?*, OMS, Genève.

- 118 *Ricardo, C., Eads, M. et Barker, G., 2011, *Engaging Boys and Young Men in the Prevention of Sexual Violence: A systematic and global review of evaluated interventions*, Sexual Violence Research Initiative, Le Cap, Afrique du Sud ;OMS et Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 2010, *Addressing Violence against Women and HIV/AIDS: What works?*, OMS, Genève.
- 119 *Fonner, V. A., Armstrong, K. S., Kennedy, C. E., O'Reilly, K. R. et Sweat, M. D., 2014, « School Based Sex Education and HIV Prevention in Low- and Middle-Income Countries: A Systematic Review and Meta-Analysis », *PLoS ONE*, vol. 9, n° 3, e89692 ;*Jewkes, R., Nduna, M., Levin, J., Jama, N., Dunkle, K., Wood, K., Koss, M., Puren, A. et Duvvury, N., 2007, *Evaluation of Stepping Stones: A Gender Transformative HIV Prevention Intervention*, synthèse, Medical Research Council, Afrique du Sud ;*Skevington, S. M. *et al.*, 2013, « A systematic review to quantitatively evaluate 'Stepping Stones': a participatory community-based HIV/ AIDS prevention intervention », *AIDS & Behaviour*, vol. 17, n° 3, p. 1025-1039.
- 120 *Jouriles, E., McDonald, R., Rosenfeld, D. et Sargent, K., 2019, « Increasing bystander behaviour to prevent adolescent relationship violence: a randomised controlled trial », *Journal of Counselling & Clinical Psychology*, vol. 87, n° 1, p. 3-15 ;*Miller, E., Tancredi, D., McCauley, H., Decker, M., Virata, M., Anderson, H., Stetkevich, N., Browne, E., Moideen, F. et Silverman, J., 2012, « Coaching Boys into Men: A Cluster-Randomized Controlled Trial of a Dating Violence Prevention Program », *Journal of Adolescent Health*, vol. 51, p. 431-438.
- 121 Mejdoubi, J., van den Heijkant, S., van Leerdam, F., Heymans, M., Crijnen, A. et Hirasing, R., 2015, « The Effect of VoorZorg, the Dutch Nurse-Family Partnership, on Child Maltreatment and Development: A Randomized Controlled Trial », *PLoS ONE*, vol. 10, n° 4, e0120182 ;*Olds, D. L., Henderson, C. R., Chamberlin, R. et Tatelbaum, R., 1986, « Preventing Child-Abuse and Neglect—A Randomized Trial of Nurse Home Visitation », *Pediatrics*, vol. 78, p. 65-78 ;*Olds, D. L., Eckenrode, J., Henderson, C. R., Kitzman, H., Powers, J., Cole, R. *et al.*, 1997, « Long-term effects of home visitation on maternal life course and child abuse and neglect », *Journal of the American Medical Association*, vol. 278, p. 637-643.
- 122*Desai, C., Reece, J. et Shakespeare-Pellington, S., 2017, « The prevention of violence in childhood through parenting programmes: a global review », *Psychology, Health & Medicine*, vol. 22, supplément 1, p. 166-186.
- 123 *Green, B. L., Ayoub, C., Bartlett, J. D. *et al.*, 2014, « The effect of Early Head Start (EHS) on child welfare system involvement: A first look at longitudinal child maltreatment outcomes », *Children and Youth Services Review*, vol. 42, p. 127-135.
- 124 Armistead, L., Forehand, R., Long, N., Wyckoff, S. et Miller, K. S., 2006, « The Parents Matter! Program (PMP): Effectiveness of a family-based sexual risk prevention program », présentation lors de la 16^e conférence internationale sur le sida, Toronto, Canada ;Guilamo-Ramos, V., Jaccard, J. et Casillas, E., 2004, « The Parents Matter! Program: Practical, Theoretical and Methodological Perspectives », *Journal of Child and Family Studies*, vol. 13, n° 1, p. 113-123 ;Widman, L., Choukas-Bradley, S., Noar, S. M., Nesi, J. et Garrett, K., 2016, « Parent-Adolescent Sexual Communication and Adolescent Safer Sex Behavior: A Meta-Analysis », *JAMA Pediatrics*, janvier, vol. 1701, n° 1, p. 52-61.
- 125 Forehand, R., Armistead, L., Long, N., Wyckoff, S. *et al.*, 2007, « Efficacy of a Parent-Based Sexual-Risk Prevention Program for African American Preadolescents », *Archives of Pediatric and Adolescent Medicine*, vol. 161, n° 12, décembre, p. 1123-1129 ;Miller, K., Lasswell, S., Riley, D. et Poulson, M., 2013, « Families Matter! Pre-sexual risk prevention intervention », *American Journal of Public Health*, vol. 103, n° 11, p. 1620 ;Miller, K., Lin, C., Poulsen, M., Fasula, A. *et al.*, 2011, « Enhancing HIV Communication between Parents and Children: Efficacy of the Parents Matter! program », *AIDS Education and Prevention*, vol. 23, n° 6, p. 550-563 ;Miller, K., Maxwell, K., Fasula, A., Parker, J. *et al.*, 2010, « Pre-Risk HIV-Prevention Paradigm Shift: The feasibility and acceptability of the Parents Matter! program in HIV risk communities », *Public Health Reports*, vol. 125, supplément 1, p. 38-46 ;Vandenhoudt, H., Miller, K., Ochura, J., Wyckoff, S., Obong'o, C., Otwoma, N., Poulsen, M., Menten, J., Marum, E. et Buvé, A., 2010, « Evaluation of a U.S. Evidence-Based Parenting Intervention in rural Western Kenya: From Parents Matter! to Families Matter », *AIDS Education and Prevention*, vol. 22, n° 4, p. 328-343.
- 126 Guedes, A., Bott, S., Garcia-Moreno, C. et Colombini, M., 2016, « Bridging the gaps: a global review of intersections of violence against women and violence against children », *Global health action*, vol. 9, n° 31516.
- 127 Buller, A., Pichon, M., McAlpine, A., Cislighi, B., Heise, L. et Meiksin, R., 2020, « Systematic review of social norms, attitudes, and factual beliefs linked to the sexual exploitation of children and adolescents », *Child Abuse & Neglect*.

unicef  | for every child